



# HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 – @ : secretariat@artois.fff.fr



## ASSEMBLEE GENERALE SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020 PAR VISIOCONFERENCE

### Clubs présents :

Stade Béthunois, Stade Héninois, USO Bruay La Buissière, USA Liévin, Us Noeux, Les Carabiniers de Billy Montigny, Rc Lens, Us St Pol-sur-Ternoise, SCCP Wingles, Es Bully-les-Mines, Esd Isbergues, Us Rouvroy, ASSB Oignies, Rc Sains-en-Gohelle, AC Noyelles Godault, JF Mazingarbe, Us Biachoise, US Ruch Carvin, EC Mazingarbe, Us Vimy, Us Izel les Equerchin, FCPE La Bassée, S.Pernes-en-Artois, SC Fouquiérois, Achicourt SCF, OM. Aire-sur-la-Lys, Us Ablain-St-Nazaire, AS Courriéroise, Es Labeuvrière, Us Noyelles-sous-Lens, AS Beaurains, Es Laventie, As Loisonnaise, Us St Maurice Loos-en-Gohelle, ASPTT Arras, Us Billy Berclau, Us Beuvry, Us Annezin, AAE Aix Noulette, E de Vendin-le-Vieil, CS Diana Liévin, Us Vermeloise, ES Roeux, Us Arleux, SC St Nicolas-lez-Arras, USO Lens, US Hesdigneul, ES Anzin-St-Aubin, AS Fréventine, ES Etrun, US Cheminots Avion, O. Héninois, AS Brebières, OSC Vitry, Us Lestrem, JS Ecourt-St-Quentin, ES Ste Catherine, AS Bailleul-Sire-Berthoult, Us Houdain, FCAL Hinges, COS Marles Lozinghem, CSAL Souchez, FC Hersin, As Violainoise, AS Auchy-les-Mines, Meurchin USO, ES Haillicourt, AJ Neuville, FC Dainvillois, AS Maroeuilloise, CS Habarcq, US Croisilles, US Gonnehem Busnette, AS Pont-à-Vendin, AEP Verdrel, AS Saily Labourse, Les Intrépides Norrent Fontes, OC Cojeul, RC Labourse, UC Divionnais, FC Cité 6 Calonne Ricouart, ES St Laurent-Blangy Feuchy, Ourton, ES Saulty, FC Bouvigny Boyeffes, JS Achiet-le-Petit, RC Locon 2000, RC Avesnes-le-Comte, FC Camblain Chatelain, AS Vendin 2000, Tortequesne FC, FC Cuinchy, US Rivière, US Pas-en-Artois, US Monchy-au-Bois, Us Croisette, ASC Camblain L'Abbé, AS Noyelles-les-Vermelles, US Monchy Breton, FC Méricourt, US Mondicourt, AS de la Vallée de la Ternoise, UAS Harnes, A. Jeunesse de Ruitz, La Couture Fc, US Boubers-Conchy, AS Berneville, Arras FA, FC Busnes, ES Val Sensée, Sud Artois F. Beaumetz Wanquetin, Annezin A. Laïque Anciens Elèves, Verquigneul FC, Vendin Olympique, Futsal Club Dourges, SC Artésien, AFC Libercourtois, OS Annequin, Fc Lillers, FC des Hauts de Lens, Libercourt Futsal, Heuchin Lisbourg Union Sportive, AJ Artois, Bapaume Bertincourt Vaulx Vraucourt As, AOSC Sallaumines, FC Givenchy-en-Gohelle, AS Tincquizel, Essars Futsal, Melting Sport, Pont-à-Vendin Futsal, Auchel FC, AS Cauchy-à-la-Tour, ES Ficheux, Olympique La Comté Omnisports, Futsal Club Saint-Venantais, Givenchy Futsal, Ent. du Futsal Club Béthunois, Fc Charcot, FCF Hénin Beaumont, Vaudricourt Klub Sportowy 2012, Futsal C. Béthunois, Beuvry Tigers Lens Futsal, Courcelles Futsal Académie, AS Kennedy Hénin Beaumont, AFL Epinoy Carvin, Quiéry la Motte AS.

### Clubs absents :

+-

AG Grenay, AS Barlin, CS Avionnais, AAE Evin Malmaison, AAE Dourges, EST. Calonne Liévin, AS Lensoise, US Lapugnoy, O. de Burbure, ES Angres, US Courcelloise, Montigny-en-Gohelle Fc, FC Servins Verdrel, US Maisniloise, USO Drocourt, FC La Roupie Isbergues, JF Guarbecque, ES Eleu, FC Estevelles, ES Allouagne, FC Annay, ES Haisnes, FC Richebourg, ENT. Verquin Béthune, AS Roclinourt, Dynamo Fosse 4 Carvin, ES Thiennes, FC Tilloy-les-Mofflaines, ES Bois Bernard Acheville, O. Liévin, US Ham-en-Artois, AS Lyssois, AS Bonnières Houvin, SLC Pommier, FC Kennedy Béthune, FC de Beaumont, ES Douvrin, Barlin Futsal Club, US Grenay, AS Avion Futsal, Neuvireuil Gavrelle AS, ES AGNY, AFC Loisirs Liébaut, Noyelles Godault Futsal, FC Brebières, Servins Futsal Académie, RC Vaudricourt, Bruay La Buisnière Futsal Féminin, SC des Sourds d'Avion, Noeux-les-Mines Amicale Futsal, ES Municipale Gouy, Olympique Arras Football, SC Aubigny Savy Berlette, RC Chocques, Lens United Futsal Club, Avion République FC, Sportica Cuinchy, AS Basséenne de Futsal, Futsal Association Méricourt, Verquin Les Mordus. AS Courcelles Futsal. FC Mazingarbe.

### **Clubs représentés :**

La Renaissance Estrée Blanche, JS Bourecq, Diables Rouges Lambres-les-Aire.

Le quorum fixé à l'article 12.5 des Statuts du District Artois de Football étant atteint, l'Assemblée générale des clubs de l'Artois peut valablement délibérer.

### **Intervention du Président :**

Avant de débiter l'Assemblée générale, je souhaiterais vous signaler que nous avons la possibilité d'enregistrer la séance. C'est plus facile ensuite pour la rédaction du procès-verbal mais aussi parce que nous servons de test ce matin pour la Ligue de Football des Hauts de France qui utilisera la même application lors de son Assemblée en visioconférence le 9 janvier prochain.

Y a-t-il des oppositions formelles ?

(pas d'opposition).

Par ailleurs, je vous précise que la plateforme gestionnaire des votes garantit l'anonymat de ceux-ci.

### **Allocution du Président :**

Mesdames, Messieurs, je déclare ouverte notre Assemblée générale 2020.

Les premiers mots qui me viennent à l'esprit c'est « Nous y voilà enfin ! »

Après bien des péripéties, enfin nous sommes réunis en Assemblée générale.

Ce fût un vrai parcours du combattant !

Nous avons dû nous résoudre, compte tenu du contexte sanitaire actuel, à organiser notre réunion, d'abord prévue en présentiel à Mazingarbe puis à Sains en Gohelle et enfin dans un cinéma à Liévin, sous forme de visioconférence pour respecter les directives gouvernementales et fédérales.

C'est une expérience inédite mais que nous serons certainement appelés à reproduire si des contraintes extérieures nous y obligeaient.

Alors, nous allons nous adapter et faire en sorte que notre réunion de ce matin soit une réussite aussi bien technique que conviviale. Car bien entendu, notre Assemblée générale, moment privilégié d'échanges entre les clubs et leurs élus restera participative et interactive.

Dès maintenant, je souhaiterais remercier la société OOPN, Sonja et Alexandre qui sont présents avec nous ce matin pour organiser les opérations de vote et Sylvie PAYAGE, notre future directrice, qui s'est beaucoup démenée pour réaliser la visioconférence et pour coordonner les deux applications.

Merci aussi à vous les dirigeants de clubs qui, une nouvelle fois, avez répondu favorablement en grand nombre à notre convocation malgré les contraintes liées à la vie privée ou professionnelle.

Vous démontrez ainsi votre attachement à la vie démocratique de notre Association.

Votre présence est pour nous, dirigeants du District Artois, la récompense pour le travail accompli et votre marque de sympathie.

J'aurai, en cet instant, avec vous, une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée générale.

Nous font l'honneur d'assister à nos travaux les personnalités suivantes que j'ai plaisir à accueillir :

- > Monsieur Philippe LE YONDRE, trésorier de la LFA et président du District Ille et Vilaine
- > Monsieur Bruno BRONGNIART, président de la Ligue de Football des Hauts de France
- > Monsieur Michel GENDRE, président délégué de cette même Ligue et membre du BELFA
- > Monsieur Fernand DUCHAUSSOY, président d'honneur de la Ligue de Football des Hauts de France
- > Mes collègues des Districts voisins, Monsieur Cédric BETTREMIEUX (Flandres), Monsieur Georges FLOURET (Côte d'Opale), Monsieur Pascal POIDEVIN (Aisne), Monsieur Pascal TRANQUILLE (Somme) et Franck PORET (Côte d'Opale).
- > Monsieur Jules FROISSART, Commissaire aux comptes
- > Monsieur Bernard COLMANT, secrétaire général de la Ligue de Football des Hauts de France
- > Et mes camarades du Comité directeur du District Artois.

L'ordre du jour a été allégé, car il n'est bien sûr pas question de vous mobiliser 3 heures devant votre ordinateur. Deux heures, suivant vos interventions, seront suffisantes pour aborder les sujets obligatoires statutairement telles les finances et cette année les élections.

Nous ferons le point sur la reprise de nos activités.

L'étude des vœux déposés par le club de Lillers sera reportée avec son accord à l'Assemblée générale de l'été 2021 même si celui concernant la réduction des amendes pour forfait déclaré préventivement, que je trouve intéressant, peut être étudié en Comité directeur.

Je ne vais pas revenir longuement sur la saison 2019/2020 arrêtée prématurément le 13 mars 2020 sur décision du Comité Exécutif de la FFF.

Le District Artois a communiqué une douzaine de fois sur son site mais aussi sur l'adresse des clubs toutes les informations fiables et sûres qui lui parvenaient des nombreuses instances fédérales, la FFF, la LFA mais aussi de la Ligue de Football des Hauts de France, du Comité Départemental Olympique et Sportif, du Ministère des Sports et des Préfectures.

Nous nous sommes attachés, Richard et moi, à être réceptifs et réactifs dès que les décisions concernant les classements au quotient, les montées et les descentes ont été portées à notre connaissance.

Nous avons reçu peu de contestations de clubs à qui nous avons apporté les explications nécessaires et réglementaires.

Le Comité directeur a même décidé d'accepter une conciliation proposée par le CNOSF pour un club s'estimant lésé.

Au cours de cette saison tronquée, nous avons néanmoins organisé les Rentrées du Foot qui ont connu, comme d'habitude, un vif succès. Près de 6000 jeunes des U6 à U11 ont pu participer sur 37 sites à des rencontres de football mais aussi à des ateliers pédagogiques.

Les dirigeants bénévoles n'ont pas été oubliés. Deux réceptions ont été organisées pour mettre à l'honneur les « Bénévoles du mois » et les clubs lauréats des 4 challenges fair-play organisés par le District Artois.

Malheureusement, les Coupes du district n'ont pu aller à leur terme privant ainsi les clubs des après-midis festives habituelles.

Je ne vais pas m'appesantir plus longuement sur cette saison que nous voulons tous oublier.

Les comptes rendus de l'activité des Commissions vous ont permis de prendre connaissance des diverses actions menées par le District Artois avec l'aide des élus mais aussi des dirigeants de clubs.

Projetons-nous maintenant sur la saison 2020/2021 qui avait démarré normalement le 13 septembre pour le championnat et fin août pour la Coupe de France.

Au jour de l'arrêt brutal des compétitions le 29 octobre 2020, nos clubs herbe avaient disputé 3 à 5 matches suivant les divisions, la Coupe de France en était à son 5ème tour, les équipes de futsal avaient disputé 15 matchs pour toutes les divisions confondues, le brassage des jeunes arrêté après 3 journées et les coupes du District stoppées au 2ème ou 3ème tour.

Bref, une saison qui n'en était qu'à ses premiers balbutiements et qu'il conviendra de poursuivre avec les directives gouvernementales en restant très vigilant sur notre capacité à rassembler et à mobiliser nos licenciés.

D'autant qu'à ce jour, le District Artois comme la Ligue et ses Districts mais aussi au niveau national accuse une baisse significative du nombre de ses licenciés.

Au 22 novembre, 33040 licences avaient été validées au lieu de 35429 à la même époque en 2019 soit 2389 licenciés en moins.

Ce résultat négatif est principalement obtenu en foot animation-1336 et chez les 12-13 ans ce qui peut s'expliquer par une crainte des parents à envoyer leurs enfants pratiquer un sport collectif.

Il faudra donc rester vigilant et mobilisateur pour ramener nos licenciés vers les stades. C'est certainement le moment de remettre l'accent sur les offres de nouvelles pratiques :

- le Foot en marchant
- le Foot golf
- le Fit foot (aérobic avec ballon ou foot fitness)
- le Futnet (filet tennis ballon)
- ou le Beach soccer

Depuis la dernière intervention du Président de la République, des informations fusent de toutes parts concernant la reprise progressive des activités footballistiques.

Nous nous en tiendrons au communiqué officiel de la Fédération en date du 25 novembre 2020 qui doit guider nos Ligues et nos Districts dans la chronologie des reprises d'activités de nos jeunes et seniors.

J'ai demandé à notre secrétaire général de vous présenter les dernières mesures portées à notre connaissance.

### Intervention de Richard RATAJCZAK

Tout ce qui suit reste soumis à la parution des textes des autorités gouvernementales et sanitaires, sachant que les gestes barrière (masque, distanciation, lavage des mains) restent primordiaux.

- Reprise en seniors : en attente

La FFF négocie avec les autorités pour obtenir, dans un premier temps, la reprise des entraînements, puis des compétitions selon des règles à définir.

- Reprise des jeunes en extérieur

- Concerne les mineurs (18 ans)

- A partir de ce jour, dans les limites de 20 kms et de 3 heures, avec attestation :

- Possibilité d'utiliser un ballon et sans contact physique. Le guide élaboré à l'issue du 1<sup>er</sup> confinement reste d'actualité

- Les matches sont interdits

- L'utilisation des vestiaires est soumise à autorisation municipale avec présentation d'un protocole strict.

- A partir du 15 décembre, si les conditions sanitaires le permettent, suppression des attestations

- Reprise éventuelle des compétitions, selon l'évolution de l'épidémie en janvier

- Football en salle et futsal :

- Pour les jeunes, reprise des entraînements seulement au 15/12 si les conditions sanitaires le permettent

- Pour les adultes, aux mêmes conditions sanitaires, reprise envisagée le 20 janvier

- Reprise des compétitions

- Coupe Gambardella : en attente

- Coupe de France : à l'étude, les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> tours qui restent à jouer

- Championnats :

- le dispositif de la saison dernière (1 descente) ne sera pas reconduit
  - les compétitions n'iraient pas au-delà du 30 Juin
  - 3 scénarios sont étudiés :
- La situation permet d'aller au terme des championnats
  - Arrêt avant terme avec classement au quotient
  - Arrêt à la fin des matches aller et mise en place de play-off et play-down selon des règles à définir

Si les conditions sanitaires se dégradent et imposent un arrêt définitif, c'est la FFF qui décidera au niveau national

Dernier point, le signalement des cas covid et des cas contacts se déroule selon les mêmes règles qu'avant l'arrêt des compétitions.

### Allocution du Président (suite):

Les informations fournies par Richard proviennent d'un communiqué de la fédération en date du 25 novembre 2020 mais confirmées par le Ministère des Sports le 27 novembre 2020 c'est à dire hier et des pistes de réflexion du Collège des Présidents de District.

Nous sommes en attente du protocole sanitaire encadrant cette reprise.

Les modalités de reprise d'activité des majeurs sont actuellement en discussion avec les Ministères concernés.

Nous vous communiquerons bien entendu les nouvelles données dès que les arbitrages ministériels seront finalisés.

Voilà les informations utiles que je souhaitais partager avec vous avant d'en revenir à l'ordre du jour de notre Assemblée.

### Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 12 octobre 2019 à SAINT POL SUR TERNOISE paru sur Hebdo Foot 718 bis du 10 novembre 2020 :

Pour : 97,57%

Contre : 2,43%

### Approbation des comptes rendus d'activité des Commissions de District parus sur Hebdo Foot N°718 bis du 10 novembre 2020 :

Pour : 98,98 %

Contre : 1,02 %

Je souhaite adresser mes remerciements aux Présidents et Secrétaires des commissions pour le compte rendu fidèle et complet de leurs activités.

### Présentation du compte de résultat et du bilan de l'exercice clos au 30 juin 2020. Présentation du rapport de trésorerie ou rapport de gestion :

Par **Daniel SION** – Trésorier Général du District.

Les comptes vont apparaître à l'écran.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour la présentation des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur.

L'exercice 2019/2020 se solde par un excédent de ressources de **36 771€**.

### 1- ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

#### o Evolution des ressources

Les ressources de l'exercice 2019/2020 au 30/06/2020 se sont élevées à **614 148€** contre **799 289€** lors de l'exercice précédent, soit une baisse de **185 140€**. Cela est dû à la suppression des amendes pour feuille recette manquante des matchs de coupes, à la baisse des amendes enregistrées pour les différents championnats et les coupes et au prélèvement des indemnités des arbitres évoluant de la D1 à D4 et D1 à D3 en futsal, aux nombreux reports de matches de septembre à mars pour intempéries et à l'arrêt des compétitions mi-mars suite à la crise sanitaire que La France connaît encore.

Les subventions de l'exercice 2019/2020 sont également en baisse de **77 159€** par rapport à l'exercice 2018/2019.

Pour votre info : Subvention Ligue = **228 582€**. (Pour 232 219€ en 2018/2019)

Subvention FFF = **38 767€**. (Pour 84 227€ en 2018/2019) dû au départ du CTD DAP à la Ligue.

Subvention Contrat d'objectifs = **68 341€**. (Pour 71632€ en 2018/2019)

Les droits d'engagement, les amendes et les redevances diverses représentent **15.67%** de nos recettes alors que les subventions reçues en représentent **59.50 %**.

#### o Evolution des Dépenses

Les dépenses de l'exercice s'élèvent à **577 377€** contre **706 673€** lors de l'exercice précédent soit une baisse de **129 296€**. Ceci est dû à l'arrêt des championnats et des coupes et à la fermeture des bureaux mi-mars suite à la crise sanitaire.

Ci-après les principaux postes :

- Les Achats : (fournitures, équipements sportif, eau, électricité, chauffage) - **12868€**.

- Le lissage des frais d'arbitres D1 à D4 et Futsal D1 à D3 - **66161€**.

- Gestion des Commissions : - **29 623€**.

- Les frais de personnel : - **55350€**. (Départ du CTD DAP en la Ligue)

Les charges et frais de personnel représentent (**41,95 %**) du poste DEPENSES.

### 2- SITUATION PATRIMONIALE :

Le bilan constitue la photographie du patrimoine possédé par le District à un moment donné soit le 30 juin 2020. Depuis, les éléments ont évolué puisque des créances ont été versées et des fournisseurs ont été payés.

#### • L'actif du bilan

Le total du Bilan net au 30 Juin 2020 s'élève à **1 468 366€** contre **1 426 265€** un an plus tôt.

L'actif immobilisé comprenant le terrain, les constructions et le mobilier de bureau représente (**3,6%**) du total de l'actif net.

En ce qui concerne l'actif circulant, les créances sur les clubs ont diminué passant de **19 768€** à **4 370€** suite à l'arrêt des compétitions mi-mars 2020.

#### • Le passif du bilan

Les capitaux propres affichent une hausse de **36 771€** due au report du résultat de la période.

Les dettes s'élevant à **219 963€** se répartissent comme suit :

Dettes fiscales et sociales **46 688€**.

Diverses charges à payer **90 921€**.

Factures à payer aux fournisseurs **29 285€**.

Solde créditeurs des comptes des clubs **52 972€**.

Frais membres commission **96€**.

Les provisions pour risques correspondent aux provisions pour pensions et indemnités de fin de carrière.

En conclusion, au 30 juin 2020, la situation financière de votre District est saine, solide et maîtrisée.

#### Intervention de Jean-Louis GAMELIN

Les faits marquants à retenir :

> L'exercice 2019/2020 a été fortement impacté par la crise sanitaire et l'arrêt des compétitions

> Le résultat de l'exercice 2019/2020 en nette baisse par rapport à la saison précédente s'établissait à 18771€ avant une réintégration de 18000€ au titre des fonds dédiés « feuille de match informatisée »

> Au niveau des produits :

-Maintenance des subventions fédérales et de La Ligue

-Baisse drastique des amendes 54264 € au lieu de 137086€

-Baisse des recettes coupes

> Au niveau des dépenses :

-Baisse des achats d'équipements

-Baisse des frais de gestion des Commissions

-Baisse des indemnités d'arbitrage avec une corrélation au niveau des produits

Tout ceci lié bien entendu à l'arrêt des compétitions

Et enfin une charge exceptionnelle de 54 000€ correspondant à la contribution du District Artois à ses clubs en raison de la distribution du fonds de solidarité créé pour soutenir la reprise d'activité et faire face aux répercussions économiques de la crise de la Covid 19 soit 1.50 € par licencié versés aux clubs le 16 septembre 2020.

J'ai souhaité également que cette saison 2019/2020 soit une nouvelle année blanche financièrement pour la pratique du football à l'exception des amendes qui sanctionnent des comportements.

Ainsi, le Comité directeur a décidé de vous accorder le remboursement de la totalité des engagements en coupes (14571€), en championnat pour les seniors (12130€) payés au cours de la saison 2019/2020 ainsi que les frais de billetterie (6520€).

(les engagements jeunes sont remboursés par la Ligue au titre des Finances Solidaires)

Ces remboursements seront portés au crédit du compte club dès que les salariés du District Artois auront repris le travail.

De plus, nous avons prévu de vous offrir à l'Assemblée générale en plus du traditionnel ballon (3200) un sac à pharmacie (12885€)

Nous verrons comment vous les distribuer en 2021.

Ainsi, l'aide totale apportée par le District Artois à ses clubs s'élève à plus de 103000€ faisant suite aux 75000 € déjà distribués pour la saison 2018/2019.

## Rapport du commissaire aux comptes :

Par Monsieur Jules FROISSART.

Je vous lis mon rapport. Je vais essayer de faire court et vous dispenserai des deux derniers paragraphes qui sont relatifs aux responsabilités de la direction et mes propres responsabilités en tant que commissaire aux comptes

### OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 octobre 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte de crise sanitaire liée à la Covid 19. Ils ont été impactés par la pandémie, sans que la mesure de cet impact ne puisse être chiffrée, compte tenu d'une activité partielle, compensée pour partie par l'Etat, la Ligue des Hauts-de-France et la Fédération Française de Football.

Bien que la Covid 19 perdure après cette clôture d'exercice, les dirigeants n'ont pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'association à poursuivre ses activités.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du District à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport

#### *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 8 septembre 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les durées d'amortissements, les calculs de provisions et certaines charges à payer.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### VÉRIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHÉRENTS

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le Comité Directeur et dans les documents portés à la connaissance des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

J'ai rédigé ce rapport le 5 novembre 2020

Je vous remercie de votre attention

Le Président remercie Barbara HOFFSTADT notre comptable successeur de Christine qui a pris une part prépondérante bien entendu dans l'établissement de ces comptes.

Avez-vous des questions sur les comptes financiers ?.

Pas de question.

## Approbation du compte de résultat et du bilan de l'exercice 2019/2020 et affectation du résultat dans les réserves :

**Pour : 97,39 %**

**Contre : 2,61 %**

**97.39 %** je vous remercie bien sincèrement, ça fait plaisir.

Bien, continuons l'ordre du jour.

Voici le moment que, peut-être, vous attendez tous impatientement.

## Élection des membres du Comité de direction :

Avant de procéder à l'élection d'une nouvelle équipe qui prendra ses fonctions pour 4 ans, il m'a paru normal de vous présenter succinctement et donc rapidement le bilan des mandats que j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider.

Nous avons au cours de ces longues années travaillé pour la prévention des incivilités, avec le renforcement des moyens humains et financiers de la Commission de prévention des risques.

Nous avons créé le Protocole Artois mis en place pour améliorer les rapports entre les présents sur le banc de touche et les arbitres avec comme devise « mieux se connaître, pour mieux se respecter ».

Nous avons aussi assuré le développement du Futsal qui en avait bien besoin avec une réorganisation de la Commission pour créer un championnat jeunes et des plateaux et des rassemblements pour les plus jeunes encore.

Nous avons aussi continué le développement régulier du football féminin avec une progression constante du nombre de licenciées ; souvenez-vous, nous étions à 1000 licenciées féminines en 2012 et nous sommes actuellement à 2425 soit plus que du double, 2 fois  $\frac{1}{2}$ .

Nous avons aussi mis en place des actions nouvelles :

> Artois en Fête, journée festive organisée chaque saison pour les clubs labellisés et actifs dans le PEF, programme éducatif fédéral.

> La soirée des clubs accueillants pour récompenser les clubs mais aussi les mairies qui ont prêté leurs installations pour l'organisation notamment des anym'synthé et anym'Futsal

> Le développement du PEF avec la mise à disposition des clubs de jeunes volontaires issus du service civique

> Le renforcement notamment avec Louis DARTOIS des actions de formation aussi bien des dirigeants, des arbitres que des éducateurs.

> La mise en place de la Feuille de match informatisée, la fameuse FMI à compter de la saison 2015/2016 avec un programme de formation des dirigeants très élaboré, frôlant au final les 100 % de réussite en connexion.

> Le lissage des indemnités d'arbitrage à compter de janvier 2018 et maintenant applicable de la D1 à la D4 en herbe et à toutes les divisions Futsal.

> La soirée de tirage de toutes les coupes du District avec à chaque fois un invité et autour du pot de l'amitié.

Nous avons aussi assumé les réformes :

> celles des championnats jeunes, menées avec les techniciens du District et ceux des Clubs qui ont eu le mérite de proposer des solutions pour obtenir un championnat cohérent avec une pratique différenciée selon le niveau d'engagement, tout en respectant la géographie du district

> celles des championnats vétérans pour la saison 2014/2015 avec la création souvenez-vous des différents niveaux d'engagement

> et enfin nous avons aussi assuré la mise en valeur des Bénévoles avec la poursuite et l'amélioration de la Soirée des Récompenses pour les lauréats des divers challenges de la sportivité.

Toutes ces actions ont pu être réalisées grâce au dévouement et la compétence des élus du Comité directeur, des membres de commissions, des dirigeants de clubs et des salariés du District que je souhaite chaleureusement remercier.

Toutes ces actions ont été rendues possibles grâce à une trésorerie saine et solide, comprise par tous. Les fonds propres du District ont progressé de 48 % de 2012 à 2020, laissant la possibilité à l'équipe qui prendra la relève d'envisager des actions nouvelles et novatrices ou de réaliser des investissements au niveau de notre siège à Liévin.

Avant de procéder aux élections, Evelyne va vous présenter les membres qui souhaitent l'accompagner au Comité directeur pour une nouvelle mandature.

### PRÉSENTATION DE LA LISTE MENÉE PAR ÉVELYNE BAUDUIN

Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants des clubs, bonjour à tous.

Je vais vous présenter ma liste et en quelques mots me présenter :

Evelyne BAUDUIN – retraitée, actuellement Vice-Présidente du District.

J'ai signé ma première licence en 1972 et suis dans les instances du District depuis 1976, membre et présidente de différentes commissions.

Depuis 8 ans aux côtés de Monsieur GAMELIN qui m'a formée en me confiant des dossiers, préparant ainsi sa succession, je dirai sans que je ne le sache, ce dont je l'en remercie.

J'ai avec moi toute une équipe d'expérience et de terrain puisque composée majoritairement de membres de l'équipe précédente.

Je serais donc accompagnée de :

- Jean DENEUVILLE – Président délégué – Licencié à ST NICOLAS SC
- Richard RATAJCZAK que vous avez entendu tout à l'heure - Secrétaire Général - licencié à PERNES-EN-ARTOIS
- Daniel SION que vous avez pu entendre également – Trésorier Général – Membre individuel du District

#### **Les représentants des familles – les 4 familles obligatoires :**

- Chouki BELLA qui représentera la famille des éducateurs – licencié à l'ASSB OIGNIES
- Micheline GOLAWSKI qui représentera la famille des féminines – licenciée à l'USO DROCOURT
- Francis LEYVAL qui représentera la famille des médecins
- Serge PAUCHET qui représentera la famille des arbitres

#### **Et les 12 Membres qui compléteront la liste**

- Delphine BRESA – Préparatrice en pharmacie du STADE HENINOIS
- Didier CLAY – Conseiller Principal d'Éducation du club d'HESDIGNEUL
  
- Un nouveau membre : Nathalie COCKENPOT – directrice d'une agence de communication du club de VIMY US

- Gérard DEBONNE – qui aide à l’organisation aujourd’hui- Président de société – Membre individuel
- Bernard DEJARDIN – retraité –qui est au club des CARABINIERS de BILLY MONTIGNY
- Alain DELHAYE – retraité – licencié à l’US VERMELLES
- Eric GOOSSENS – Professeur de mathématiques – licencié à l’US BEUVRY
- Un nouveau membre : Serge HERMAN – expert-comptable – du club de l’Es Anzin-St-Aubin
- Denis LAMORILLE – Professeur de Physique Chimie du STADE BETHUNOIS
- Un nouveau membre : Gaël MOLLET- Attaché commercial – licencié à la JS ECOURT ST QUENTIN
- Un nouveau membre également : Marc TINCHON – Retraité – licencié à SPP WINGLES
- Pascal WATEL – Responsable production – licencié et président de l’US HESDIGNEUL

Quant à notre programme : en quelque points

Il s’inscrit dans la continuité des actions menées par Monsieur GAMELIN ; il vous les a citées précédemment.

C’est :

- Un District accessible, disponible et à l’écoute
- Accompagner le développement et la structuration des clubs
- Continuer la lutte contre toutes formes de violence, discriminations et incivilités
- Développer et améliorer nos outils de communication
- Développer toutes les formes de pratiques
- Promouvoir la formation et le recrutement (éducateurs, dirigeants, arbitres) afin de renforcer les compétences au sein des clubs
- Faire respecter l’équité entre les clubs.
- Respecter et faire respecter les décisions prononcées par les différentes commissions, sans ingérence.
- Bien entendu un budget équilibré au service des clubs
- Et le sport santé

Je vous remercie de votre attention

**Jean-Louis GAMELIN:** Evelyne c’est parfait, il n’y a qu’une seule chose qui m’a choqué. Tu m’as appelé deux fois Monsieur GAMELIN, tu ne l’as pas fait pendant 8 ans, tu m’as toujours dit Jean-Louis et je voudrais que ça continue.

**Évelyne BAUDUIN :** Ça continuera Jean-Louis

**Jean-Louis GAMELIN :** Avant de procéder aux élections, il nous faut savoir si la liste est conforme aux Statuts du District.

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

La Commission de surveillance des opérations électorales, composée de Jean-Marie DASCOTTE, Marie-Claire DUEZ, Jean-Pierre CERER, Lionel FOULON, Jean-Luc BERNARD et Jean-Baptiste BEAUVENTRE, s’est réunie au siège du District Artois le 3 novembre 2020. Elle a constaté la conformité des candidatures composant la liste des 20 membres présidée par Evelyne

BAUDUIN, à l'élection des membres du Comité Directeur lors de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2020.

Le procès-verbal rédigé vaut récépissé de décision pour la liste conduite par Evelyne BAUDUIN.

Alors, pas de souci, la liste est conforme, on va donc pouvoir procéder au vote.

**Pour : 93,98 %**

**Contre : 6,02 %**

**93,98 %**- Bien, le président sortant vous remercie, c'est une brillante élection, une solide élection. Evelyne, tu vas pouvoir bien travailler.

La coutume veut que l'on donne la parole à la Présidente élue.

### REMERCIEMENTS DE LA PRÉSIDENTE NOUVELLEMENT ÉLUE

En mon nom et au nom de toute l'équipe, je tiens sincèrement et chaleureusement à remercier tous les clubs qui ont participé à cette Assemblée générale et vous félicite pour votre engagement quotidien, pour votre soutien et la confiance que vous nous témoignez.

Je suis honorée de mener cette mission importante que vous venez de me confier à la tête du District.

Je voudrais également remercier Jean-Louis pour son aide et ses conseils. Il m'a préparée à sa succession et encouragée dans cette voie.

J'espère de tout cœur que, lors de la prochaine AG du District, sans doute en juin, où il sera bien entendu invité, il pourra s'adresser à vous de vive voix, ce qu'il ne peut faire aujourd'hui, surtout face à face.

Un nouveau mandat s'ouvre, nous sommes tous motivés pour répondre à vos attentes.

Dans l'immédiat, nous serons à vos côtés pour faire face à la situation dramatique à laquelle nous sommes confrontés.

A très bientôt sur les terrains, bon week-end à tous et surtout prenez soin de vous et de vos proches en cette période difficile.

Je vous remercie beaucoup de votre attention.

### Élection de la Représentante des clubs à l'Assemblée générale du Comité départemental: Nicole DELHAYE

Nous avons encore une élection qu'il ne faut pas manquer, c'est l'élection de la représentante des clubs à l'AG du Comité départemental.

Vous savez que c'est une particularité dans le Pas-de-Calais puisque nous sommes 2 Districts. Il y a donc toujours un Comité Départemental avec un Président, pour l'instant c'est encore moi pour quelques semaines, et une trésorière qui est Evelyne. Nicole DELHAYE est déjà représentante des clubs depuis de très nombreuses années, toujours disponible. Si Gérard DEBONNE peut passer la photo de Nicole DELHAYE.

Nicole, tu mérites d'être réélue compte-tenu du travail que tu fais. Toujours présente à nos côtés, je compte sur les clubs pour te récompenser de ton dévouement.

La Commission de surveillance des opérations électorales a également constaté la conformité de la candidature de Nicole DELHAYE à l'élection de la Représentante des clubs à l'Assemblée générale du Comité départemental lors de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2020.

Le procès-verbal rédigé vaut récépissé de décision.

**Pour : 97,45 %**

**Contre : 2,55 %**

97.45 %. Merci pour Nicole qui le mérite vraiment.

## Budget Prévisionnel 2020/2021 :

Par Jean-Louis GAMELIN

Pas de grandes révolutions non plus pour le budget prévisionnel 2020/2021.

Il a été établi avant l'arrêt des compétitions mais étant donné la reprise d'activité envisagée en janvier, il ne devrait pas subir trop de modifications. S'il en était autrement, il est bien évident que l'équipe en place s'adapterait à la situation et apporterait les rectifications nécessaires après concertation au Comité Directeur.

Ce budget est proposé à l'équilibre à 726.000 € contre 727.000 € en N-1, on n'a pas beaucoup innové. Au niveau des recettes, nous avons opté pour un maintien du montant des subventions accordées par la Ligue pour le fonctionnement : 225.000 € et par la Fédération pour les conventions d'objectifs 80.000 € et l'aide à l'emploi du conseiller technique 20.000 €. Vous trouverez ces sommes là sur la colonne de droite.

Pour les dépenses, les travaux de l'immeuble, le siège à Liévin, ont été revus à la baisse puisque toutes les peintures intérieures et extérieures ont été réalisées et le câblage informatique a été rénové. Nous devrions donc avoir moins de grosses dépenses concernant l'entretien de l'immeuble.

En l'absence de question, je vous propose de passer au vote.

**Pour : 99,17 %**

**Contre : 0,83 %**

Budget approuvé à 99.17 %, c'est bien, je n'ai pas à commenter, je vous dis quand même que c'est bien. Nous arrivons au terme de l'Assemblée Générale, je vous demanderai d'être encore assidu quelques minutes puisque nous allons avoir 3 interventions.

## ALLOCUTION DE MONSIEUR BRUNO BRONGNIART, PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE

Bonjour à tous et à toutes, merci de l'invitation.

D'abord Jean-Louis, c'est sympathique de participer à une Assemblée générale des clubs, même si c'est en visioconférence, c'est toujours intéressant.

Féliciter Evelyne et son nouveau Comité directeur. Bravo Evelyne, beau résultat, très beau pourcentage. Evelyne qui mérite largement ce score, elle s'est beaucoup investie au niveau national et régional donc ce n'est pas une inconnue du football régional et elle va retrouver le Conseil de Ligue, elle y était déjà, elle va retrouver le Conseil de Ligue au titre des membres de droit cette fois-ci puisqu'elle est désormais Présidente de District.

Des remerciements appuyés mais vraiment très très appuyés à Jean-Louis, Jean-Louis GAMELIN, pour sa longévité au service des clubs de l'Artois et de la Ligue. Je me demande même s'il n'était pas déjà au District lorsque je jouais à BETHUNE dans les années 70, donc merci à toi Jean-Louis.

Je lui avais dit en privé le jour où il a annoncé sa démission, pardon pas sa démission, sa décision de passer la main, tout le bien que je pensais de lui. Devant l'Assemblée des clubs bien évidemment je redis que j'ai particulièrement apprécié sa droiture et son honnêteté dans l'exercice de ses mandats, la franchise de ses interventions, sa loyauté envers les organismes de tutelle que sont la Ligue et la Fédération Française de Football.

Il a été présent et très actif dans cette année 2020 particulièrement ballottée, il n'a pas arrêté de le répéter depuis le début de cette Assemblée Générale, une année ballottée par cette crise sanitaire sans précédent et particulièrement de cette 2<sup>ème</sup> vague dont on commence à entrevoir le bout du

tunnel et Richard le rappelait tout à l'heure, une lueur d'espoir avec la baisse significative des indicateurs qui alimentent les contraintes des pouvoirs publics et en cascade par la Fédération Française de Football sur l'activité dans les clubs, dans les districts, dans les Ligues, dans les stades surtout.

Alors vivement que l'on ferme cette année 2020 catastrophique et que l'on ouvre 2021 avec comme premier enjeu de rétablir la santé de notre football dans les clubs et dans les instances, ce sera à mon avis la priorité des priorités pour celles et ceux qui en auront la charge et comme pour toute l'activité économique qui nous entoure, nous ne ferons pas l'économie d'un plan de relance, une sorte de plan Marshall dans lequel chacun devra se sentir concerné, c'est tous ensemble que nous arriverons à nous sortir de cette difficulté et à faire en sorte qu'aucun de nos clubs ne reste sur le carreau.

Personnellement, je m'y engage.

Je vous souhaite une bonne fin de journée et un bon week-end.

Jean-Louis GAMELIN remercie Bruno pour ses mots de sympathie et l'assure que lui aussi il a passé de belles années à la Ligue et avec ses camarades des districts voisins : Nord, Pas-de-Calais et Picardie.

## ALLOCUTION DE MONSIEUR PHILIPPE LE YONDRE – TRESORIER DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR ET PRESIDENT DU DISTRICT ILLE ET VILAINE

Bonjour à toutes et à tous.

C'est avec un grand plaisir que j'assiste à votre Assemblée Générale, le BELFA a fait en effet le choix d'être présent sur une grande partie des Assemblées générales, sur un maximum d'Assemblées possibles, aussi bien de Ligues que de Districts et on fait le tour des différentes AG qui se déroulent sur l'ensemble du territoire.

Alors, comme je le disais un petit peu avant cette assemblée à Jean-Louis, c'est une Assemblée générale pas facile à organiser en visio et je voulais commencer par vous adresser toutes mes félicitations pour la tenue de cette réunion dématérialisée mais vraiment d'une belle tenue et c'est ce que je retiendrai de cette matinée, de ces 2 heures passées ensemble.

Une belle assemblée où tout ce qui est obligatoire et statutaire a pu se dérouler sans problème.

On pourra donc encourager les autres instances qui sont aussi dans l'attente d'organiser de telles assemblées puisqu'elles n'ont pu se faire en présentiel donc éventuellement de se rapprocher et voir avec vous comment vous avez pu le faire puisqu'elle s'est très très bien déroulée.

Donc félicitations aussi Jean-Louis pour l'ensemble des travaux que tu as pu mener avec l'ensemble du District comme le disait Bruno à l'instant.

Tes longues années de présence au District avec des résultats remarquables, le développement du football féminin et du Futsal sur votre région.

Je ne manquerai pas non plus d'adresser mes félicitations bien sûr à votre nouvelle présidente, Madame BAUDUIN. La LFA aura donc l'occasion de la recevoir prochainement, dès que les conditions sanitaires le permettront pour lui donner tous les renseignements nécessaires à la tenue de son poste et l'aider éventuellement dans sa mission. Voilà pour ce qui étaient de mes félicitations.

Maintenant pour ce qui est du BELFA, je remercie aussi Michel GENDRE qui siège également avec moi au BELFA, qui est présent et nous entend certainement ce matin, donc bonjour Michel au passage, la situation actuelle n'est pas simple.

Je ne vais pas m'étendre beaucoup sur la saison passée puisque saison tronquée qui a mis en difficulté beaucoup beaucoup de clubs, financièrement très certainement mais aussi la perte de licenciés cette année, il ne faut pas se leurrer, elle est beaucoup liée quand même à cette crise. Il ne faut pas non plus vous alarmer puisque la baisse que vous enregistrez, elle l'est sur l'ensemble du territoire et elle est à peu près du même niveau sur l'ensemble du territoire, même des territoires sont bien plus au-delà que ce que vous nous avez annoncé tout à l'heure.

Il va nous appartenir désormais de travailler à une reprise et de reconquérir ces licenciés qui nous ont quittés, j'espère temporairement. Je pense comme vous l'avez dit que c'est lié beaucoup à la crise COVID et que ce sont les parents qui ont beaucoup hésité à mettre leurs jeunes enfants dans les associations par crainte bien sûr de cette maladie. Un plan de relance sera inévitable.

Pour la saison passée il y a eu le fonds de solidarité et vous l'avez évoqué je ne vais pas revenir en détail dessus puisque vous savez que ce fameux fonds de solidarité 10 € par licencié : 7 € de la Fédération, 3 € des territoires (Ligue et District) et j'ai bien noté que vous avez fait des gestes supplémentaires sur votre District donc félicitations.

Maintenant il faudra travailler pour la saison en cours qui va également laisser des traces dans les clubs. Il y a le plan de 400 millions d'euros qui va être apporté aux associations sportives, je pense que les instances nationales du football vont devoir être très présentes pour que les clubs de football ne soient pas exempts de cette aide.

Le fonds de solidarité ne se limitait pas aux 10 € par licencié ; il y a eu d'autres aides apportées, l'aide à la formation notamment où 1,5 million a été rajouté à ce qui était fait actuellement. L'aide aux clubs des championnats nationaux a été également largement revalorisée pour certains.

Il va falloir que l'on travaille certainement au niveau national puisque, si l'on s'en tient aux premières mesures, les compétitions seniors ne pourraient reprendre que le 20 janvier, ce qui veut dire qu'il faut que l'on se batte pour pouvoir à minima reprendre les entraînements le plus rapidement possible en décembre pour laisser un temps nécessaire aux joueurs de s'entraîner au sein de leur club et même le 20 janvier je trouve que c'est très très tard parce que ça va mettre en péril beaucoup de compétitions dans les Ligues et dans les Districts et il va falloir un moment donné se poser les questions sur la Coupe de France. Le foot amateur n'est pas seul sur le sujet puisque la Coupe de France concerne aussi à partir du 8<sup>ème</sup> tour les clubs professionnels de Ligue 2 et 32<sup>ème</sup> les clubs de Ligue 1. Il va falloir revoir le calendrier de la Coupe de France, si elle peut se dérouler.

Alors, un groupe de travail a été mis en place au sein de la LFA, pour votre territoire c'est Michel GENDRE qui représente un petit peu le territoire des Hauts-de-France mais je sais que les collègues des Présidents de Ligue et les collègues des Présidents de District travaillent également de leur côté sur le sujet et se rencontrent régulièrement, pratiquement chaque semaine par visioconférence donc il va falloir faire des propositions assez rapidement. On espère finir les travaux avant la mi-décembre pour proposer différents scénarios comme l'a annoncé votre Secrétaire général en début d'assemblée avec 3 scénarios qui se dessinent actuellement pour les territoires qui le pourront c'est de mener les compétitions à leur terme, pour d'autres, s'ils n'arrivent pas à aller au bout, c'est la solution qui a été apportée l'an dernier dont on sait qu'elle n'était pas satisfaisante sur tous les points et un scénario qui pourrait être un peu plus sportif je dirai en terme de résultat, c'est une formule de Play-Off/Play-Down même si elle n'est pas parfaite non plus.

En tout cas, sachez que la LFA sera à vos côtés et bien sûr aux côtés des Ligues et des Districts. Merci, bonne fin d'Assemblée et encore félicitations pour la tenue de celle-ci

Le Président remercie Philippe LE YONDRE pour les dernières informations qu'il a pu nous donner.

**Jean-Louis GAMELIN :**

Je ne sais pas si les règles de la bienséance doivent être respectées pour cette occasion, mais comment résister avant mon départ à l'envie de donner le micro à mon ami Fernand DUCHAUSSOY que j'ai côtoyé pendant 4 ans en qualité de trésorier de la ligue du Nord/Pas-de-Calais, 4 années au cours desquelles j'ai apprécié son professionnalisme, sa rigueur, sa disponibilité, sa vision des choses et son humour.

4 années de bonheur !

Je ne t'ai pas prévenu que tu aurais le micro à ta disposition pour le fin de notre réunion. Alors, es-tu prêt ?

## ALLOCUTION DE MONSIEUR FERNAND DUCHAUSSOY, PRESIDENT D'HONNEUR DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS-DE-France

Avant toute chose et même si tu m'as fait un dribble en me donnant la parole, je voudrais tout d'abord féliciter Evelyne, on s'aperçoit que le football change et se féminise, elle va rejoindre la famille des Présidents de district.

C'est une vieille compagne de route, j'ai été président de Ligue 12 ans, j'ai travaillé souvent avec Evelyne, c'est une fille intelligente et très investie. J'ai eu l'occasion de discuter avec elle, de lui confier des missions et elle sera très à la hauteur du District Artois.

Ensuite, merci Jean-Louis de me donner la parole, tu as eu des paroles très émouvantes sur les années que nous avons passées ensemble.

Merci pour tout ce que tu as fait pour le football en général et pour le District Artois en particulier. J'ai apprécié ta droiture : droit dans tes bottes, dans ce que tu dis il n'y a jamais de tergiversation et j'espère que l'on continuera bien entendu à se voir de temps à autre.

Je vais te faire pour une fois la bise de l'amitié, mais geste barrière oblige, en distanciel.

Dire aux clubs de tenir bon en espérant être bientôt présents sur le tapis vert.

### Jean-Louis GAMELIN :

Merci Fernand, oui on se reverra c'est certain.

Écoutez mes amis, il est temps de clôturer cette assemblée générale, cela fait 2 petites heures passées ensemble, c'était un plaisir.

J'espère avoir été à la hauteur de vos attentes au cours de toutes ces années passées au District et que j'ai mérité la confiance que vous m'avez témoignée en 2012 et en 2016.

J'avais imaginé une autre sortie pour la fin de mon mandat mais la COVID 19 en a décidé autrement.

Je renouvelle mes remerciements à tous ceux que j'ai côtoyés aussi bien en District qu'en Ligue. Je n'oublierai rien.

Il est maintenant temps d'ouvrir un nouveau cycle. Je souhaite à Evelyne et à son équipe une complète réussite.

Alors mes amis prenez soin de vous, respectez les règles barrière, les règles d'hygiène et la distanciation physique. Bien à vous.

Votre Président Jean-Louis.



## **COMITE DIRECTEUR DU SAMEDI 16 JANVIER 2021**

### **A L'ARENA DE LIEVIN**

Présidence : Evelyne BAUDUIN,

Présents : Chouki BELLA, Delphine BRESA, Didier CLAY, Nathalie COCKENPOT, Gérard DEBONNE, Jean DENEUVILLE, Alain DELHAYE, Micheline GOLAWSKI, Eric GOOSSENS, Serge HERMAN, Denis LAMORILLE, Francis LEYVAL, Gael MOLLET, Serge PAUCHET, Richard RATAJCZAK, Daniel SION, Pascal WATEL

En visioconférence : Marc TINCHON

Excusés : Bernard DEJARDIN, Jean Louis GAMELIN



Assistent à la réunion : Sylvie PAYAGE, Directrice administrative,  
Henry MACIUSZCZAK, Président de la CAA, Makhloufi REBATTACHI CTD,  
Antoine VANNIEUWENHUYSE CTD DAP

Invité : Pascal LEPROVOST

Excusé : Louis DARTOIS

Approbation du PV de la réunion du 12 Décembre 2020 paru sur l'Hebdo Foot Artois n° 719 du mardi 18 Décembre 2020.

Dans le respect des gestes barrières le présent Comité Directeur se déroule dans l'amphithéâtre de l'Aréna de Liévin.

Les membres du Comité Directeur se joignent à la Présidente pour souhaiter un prompt rétablissement à Bernard DEJARDIN, actuellement hospitalisé.

En ouvrant la séance Evelyne BAUDUIN présente ses vœux à l'ensemble des membres du Comité Directeur pour l'année 2021 en formulant des souhaits afin que la situation sanitaire s'améliore et que les compétitions puissent reprendre dans de bonnes conditions. Par ailleurs elle adresse des remerciements à Sylvie PAYAGE et Gérard DEBONNE pour leur implication dans l'organisation et le déroulement de l'Assemblée Générale dématérialisée.

Elle rappelle quelques règles déontologiques à respecter tant en réunions qu'en d'autres circonstances et l'impérieuse nécessité de respecter les règles de confidentialité jusqu'à la parution des procès-verbaux.

La parole est donnée aux nouveaux membres pour une courte présentation : Nathalie COCKENPOT, Présidente de l'US Vimy, Serge HERMAN, Président de l'ES Anzin St Aubin, Gaël MOLLET secrétaire de la JS Ecourt St Quentin et Marc TINCHON du SCPP Wingles.

## **I - La situation du personnel :**

Compte tenu de la situation sanitaire et de l'arrêt total sans projection sur l'avenir des compétitions, le district reste fermé au public jusqu'à nouvel avis.

Mme Sylvie PAYAGE, dont le nom n'est pas inconnu pour une majorité des membres est présentée ; elle est présente au district pour se familiariser avec son poste. Exceptés les techniciens en activité pour 40% de leur temps, les autres salariées restent en chômage partiel pour le moment.

## **II - Assemblée Générale de la Ligue :**

Une nouvelle équipe a été élue le 09 Janvier avec 72% des voix emmenée par Cédric BETTREMIEUX, Président du District des Flandres. Outre Evelyne BAUDUIN, membre de droit du conseil, le district sera représenté par Daniel SION, André CHARLET représentant les éducateurs et Nathalie COCKENPOT représentant la famille des féminines.

## **III - Désignation des commissions :**

A la suite de l'appel lancé sur le site du district une vingtaine de candidatures est parvenue et a fait l'objet d'une étude lors d'une réunion de bureau. La composition de toutes les commissions est soumise au Comité Directeur qui l'approuve, de même que la désignation des présidents. La liste des membres fait l'objet de l'annexe au présent PV.

Il est rappelé que chaque commission devra désigner son secrétaire lors de sa première réunion. Par ailleurs une charte que chaque membre de commission devra signer est élaborée et mise en forme.

A - Commissions désignées pour toute la mandature, outre le bureau dont la composition est reprise dans le PV du Comité Directeur du 12 Décembre.

**Commission de discipline**

Président : Bernard DEJARDIN

Membres : Jean marie HUYS, Gérard DEBONNE, Joseph LUTOMSKI, Jean Paul TURPIN  
Jean Marc BOUILLET, Daniel KLECHA (arbitres), Edmond ZAKRZEWSKI (instructeur)

**Commission d'Appel disciplinaire**

Président : Pierre Alain VASSEUR

Membres : Henri MACIUSZCZAK, Delphine BRESA, Xavier BRUNET, Henri DAUTREMEPUI, Bernard DRUON, Pascal LEPROVOST, jacques PENNINCK, Jean Marie DRUON  
Daniel SION

**Commission de surveillance des opérations de vote :**

Président : Jean Marie DASCOTTE

Membres : Baptiste BEAUVENTRE, Jean Luc BERNARD, Jean Pierre CERER, Marie Claire DUEZ  
Lionel FOULON

B – Présidents de commission

**Récompenses :**

Evelyne BAUDUIN

**Finances :**

Evelyne BAUDUIN

**Département Jeunes**

Jean DENEUVILLE

Compétitions

Pascal WATEL

Coupes

Marc TINCHON

Foot Animation

Alain DELHAYE

Sport scolaire

Denis LAMORILLE

Féminines

Micheline GOLAWSKI

**Département seniors**

Richard RATAJCZAK

Compétitions

Richard RATAJCZAK

Coupes

Daniel SION

Vétérans

Gérard DEBONNE

Futsal

Gérard DEBONNE

Nouvelles pratiques

Pascal WATEL

Coordination finales

Gérard DEBONNE

**Département technique**

Technique

Denis LAMORILLE

Arbitres

Henri MACIUSZCZAK

Fidélisation

Xavier MIQUET

**Département des contentieux**

Litiges sportifs

Nathalie COCKENPOT

Appel des litiges

Daniel SION

Ethique

Jean DENEUVILLE

Statut arbitrage

Daniel SION

Prévention

Daniel SION

**Département des affaires générales**

Terrains

Jean Paul TURPIN

Formation

Louis DARTOIS

Sponsoring

Jean DENEUVILLE

Médical

Francis LEYVAL

Affaires sociales

Francis LEYVAL

Informatique

Bernard DEJARDIN

Dossiers subvention

Louis DARTOIS

Règlementation

Richard RATAJCZAK

Structuration des clubs

Delphine BRESA

Par ailleurs, à l'initiative de Chouki BELLA, le Comité Directeur donne son accord à la mise en place d'un groupe de travail sur les incivilités et les moyens à mettre en œuvre pour permettre aux clubs de gérer cette problématique.

## **IV – Compétitions :**

L'ensemble des dispositions reprises ci-après est adapté à une reprise des compétitions en Mars 2021 et deviendrait caduque à la suite de toute décision des autorités gouvernementales et sanitaires en réaction à une aggravation de la situation. Toutefois le Comité Directeur estime devoir proposer une solution à la première hypothèse envisageable.

### **A – Décisions du COMEX :**

- Terminer la phase aller des championnats
- Annulation de toutes les coupes de Ligue et de district
- Reprise impérative par la 1<sup>ère</sup> journée remise lors de l'arrêt des compétitions
- Si un terrain est déclaré impraticable par arrêté municipal, le déplacer sur un autre terrain si possible, à défaut l'inverser
- Toutes les compétitions doivent être terminées le 30 Juin
- Application stricte des règles de montées et descentes telles que prévues

### **B – Règles de fonctionnement des poules de montées et descentes**

- Toutes les équipes doivent avoir disputé le même nombre de matches dans leur groupe
- Le même principe doit être appliqué dans tous les groupes d'une même division
- Pour un groupe comportant un nombre impair d'équipes, c'est la poule descendante qui comportera un nombre impair d'équipes
- Les équipes frappées d'une montée interdite ou d'une descente administrative seront incorporées dans la poule correspondant à leur classement à l'issue des matches aller
- Les équipes déclarées forfait général lors des matches aller seront incorporées dans les poules descendantes
- Les résultats (points acquis et goal average) lors des matches aller seront pris en compte dans les classements des poules montantes et descendantes

### **C – Options actuellement envisagées au niveau du district**

#### **1) Compétitions sans montées ni descentes :**

- Vétérans à 11 et à 7, féminines à 7, U15 à 8, Foot animation sauf les poules d'accession en U14 Ligue, jeunes à 11 sauf les D1
- La programmation des matches sera faite sur les rencontres prévues (matches aller et retour) ; lors de l'arrêt, classement au quotient

#### **2) Compétitions avec montées et descentes :**

- D1 des jeunes à 11 : 1 journée de brassage, 7 matches aller, 3 rencontres de Poules montantes et descendantes
- U13 accession ligue : 4 rencontres de la Phase 1, 10 matches de la phase 2
- En cas d'arrêt de la phase 2, classement au quotient
- Seniors : fin des matches aller (6 journées, sauf 7 journées en D2) et 5 Journées pour les poules montantes et descendantes (6 en D2)
- Futsal : à voir selon couvre-feu et ouverture des salles
- Féminines à 11 : à adapter selon les décisions de la Ligue pour les barrages d'accession

### **D – Décisions du Comité directeur adaptant les dispositions réglementaires aux particularités reprises ci-dessus en A, B et C**

- 1 -En U13, seules les 2 poules d'accession auront la désignation D1 ; les autres poules habituellement désignées à partir de D1C deviendront des poules de D2, les anciennes poules de D2 deviendront D3, celles de D3 seront désignées D4 et celles de D4 deviendront D5
- 2 -Les forfaits généraux aller ne verront pas leurs résultats annulés mais seront pris en compte dans les poules complémentaires ; les matches non joués seront décomptés perdus par 5 à 0
- 3 -Par dérogation aux articles 92 et 93 des RG les demandes de dérogation de date ne seront acceptées que si la rencontre doit être avancée
- 4 -Par dérogation à l'article 146, 4<sup>ème</sup> tiret des Rg et à l'article 9 de l'annexe 11, à la suite de toute réclamation un vainqueur doit obligatoirement être désigné comme pour les rencontres de coupe pour toutes les rencontres visées au point C 2 ci-dessus
- 5 -Pour toutes les rencontres désignées au point C 2 ci-dessus, les appels doivent être interjetés dans les 2 jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision
- 6 – Tout manquement aux dispositions concernant l'obligation d'utiliser la FMI et aux règles concernant sa transmission sera sanctionné conformément au barème disciplinaire sauf justification dument prouvée.

## **V – Fond de solidarité :**

Le guide d'utilisation et le lien avec le site [impôts.gouv](http://impôts.gouv) figurent sur le site du district. En complément aux indications fournies il n'est pas nécessaire d'avoir un salarié pour pouvoir prétendre à ce fond pour lequel toutes les pertes de chiffre d'affaire peuvent être comptabilisées.

Les décisions reprises aux points IV.C et D du présent PV sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel des litiges du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la parution de la décision contestée sur le site du district.



## COMPOSITION DES COMMISSIONS SAISON 2020/2021



### **BUREAU**

Présidente	Evelyne BAUDUIN
Vice-Président Délégué	Jean DENEUVILLE
Secrétaire Général	Richard RATAJCZAK
Trésorier Général	Daniel SION
Vice-Président	Bernard DEJARDIN
Vice-Président	Denis LAMORILLE
Secrétaire adjoint	Gérard DEBONNE
Trésorier adjoint	Serge HERMAN

### **COMITE de DIRECTION**

Présidente	Evelyne BAUDUIN
Vice-Président Délégué	Jean DENEUVILLE
Secrétaire Général	Richard RATAJCZAK
Trésorier Général	Daniel SION
Vice-Président	Bernard DEJARDIN
Vice-Président	Denis LAMORILLE
Secrétaire adjoint	Gérard DEBONNE
Trésorier adjoint	Serge HERMAN

Membres	Delphine BRESA
	Didier CLAY
	Nathalie COCKENPOT
	Alain DELHAYE
	Eric GOOSSENS
	Gaël MOLLET
	Marc TINCHON
	Pascal WATEL

Les Familles	Chouki BELLA (Educateurs)
	Micheline GOLAWSKI (Féminines)
	Francis LEYVAL (Corps médical)
	Serge PAUCHET (Arbitres)

Consultants	Henry MACIUSZCZAK (Président de la CAA)
	Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF)
	Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)

## **RECOMPENSES**

Présidente  
Vice-président Délégué  
Secrétaire Général

Evelyne BAUDUIN  
Jean DENEUVILLE  
Richard RATAJCZAK

## **DEPARTEMENT JEUNES**

Président  
Vice-président

Jean DENEUVILLE  
Pascal WATEL

## **COMPETITIONS JEUNES U18 à U14**

Secrétaire

Marc TINCHON

Membres

Chouki BELLA  
Didier CLAY  
Alain DELHAYE  
Serge HERMAN  
Denis LAMORILLE

## **COUPES JEUNES**

Secrétaire  
Membre de Droit

Marc TINCHON  
Pascal WATEL

Membres

Jean-Baptiste BEAUVENTRE  
Raymond BRICE  
Alain DELHAYE  
Jean-Bernard LEDUC  
Nicolas OBAL  
Pierre MONTAGNE

## **FOOT ANIMATION**

Président  
Secrétaire  
Secrétaire Adjoint

Alain DELHAYE  
Nicole DELHAYE  
Didier CLAY

Membres Denis LAMORILLE  
Gaël MOLLET  
Kévin OLIN  
Freddy PETIT  
Cécile THERY  
Marc TINCHON

Consultants Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF)  
Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)

Intervenants Ponctuels Laurent ATTAGNIANT  
Raymond BRICE  
Fabrice CUISINIER  
Gérard MICHAUX  
Jacques PENNINCK

### **DELEGATION SPORT SCOLAIRE**

Membres Didier CLAY  
Denis LAMORILLE  
François THIBAUT

Consultants Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF)  
Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)

### **FEMININE (TOUTES COMPETITIONS)**

Présidente Micheline GOLAWSKI  
Secrétaire Delphine BRESA

Membres Amandine BLONDEL  
Stéphane BROGNIART  
Gaëtan CHARTON  
Evelyne GOLAWSKI  
Corentin LALOUX  
Pierre MONTAGNE  
Julien PHILIPPE  
François THIBAUT  
Anaïs VAN DEUREN  
François VANOISE  
Cathy WIPLIE

Consultants Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF)  
Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)  
Assistant Abdelkarim LEGRINI (BMF apprentissage)

## DEPARTEMENT SENIORS

Président Richard RATAJCZAK

### COMPETITIONS SENIORS

Président Richard RATAJCZAK

Secrétaire Daniel SION

Membres Micheline GOLAWSKI  
Eric GOOSSENS  
Jacques PENNINCK

### VETERANS

Président Gérard DEBONNE

Membres Eric GOOSSENS  
Nathalie MARIN  
Jacques PENNINCK

### FUTSAL (SENIORS, JEUNES et FEMININES)

Président Gérard DEBONNE  
Secrétaire Eric GOOSSENS

Membres Nicolas BONINGUE  
Quentin CAPELLE  
Gilbert COPPIN  
Frédéric GAULTIER (Arbitres)  
Romain GERVOIS  
Cédric HOYEZ  
Sébastien LEMOINE  
Pierre MONTAGNE  
Mustapha NAGI

Consultants Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF)  
Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)

### NOUVELLES PRATIQUES ET FOOT LOISIR

Président Pascal WATTEL

Membres Jimmy BENEZIT  
Sylvain CREIS



Valentin FAUQUEUR  
Cécile THERY

Consultants

Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF)  
Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)  
Adrien LEBORGNE (Service Civique)

Assistant

### **COUPES SENIORS**

Secrétaire

Daniel SION

Membre de Droit

Richard RATAJCZAK

Membres

Jean-Marc BOUILLET  
Gérard COFFRE  
Gilbert COPPIN  
Francis DAUTREMEPUIS  
Dominique GEENS  
Eric GOOSSENS  
Micheline GOLAWSKI  
Jacques PENNINCK  
André SOJKA

### **COORDINATION des FINALES de COUPES**

Président

Gérard DEBONNE

Membres

Gilbert COPPIN  
Alain DELHAYE  
Micheline GOLAWSKI  
Eric GOOSSENS  
Daniel SION  
André SOJKA  
Marc TINCHON

### **DEPARTEMENT TECHNIQUE**

Président :

Denis LAMORILLE

Vice-président :

André BARREZ

Secrétaire :

Didier CLAY

Membres :

Chouki BELLA  
Loïc BYCZEK  
Mathieu DUVANT

Hassan EL BAGAR  
Giovanni FAGGI  
Boris FROMONT  
Sébastien HOGUET  
Jean-Pierre HOUILLIEZ  
Nordine KADOUR  
Grégory LALOYER  
Mickaël LECOCQ  
Aurélien PLET  
Stéphane TOUSART  
Mimoun ZEGGAI

Consultants

Jean-Pierre JANNOT (Arbitres)  
Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF)  
Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)

**ARBITRES**

Président  
Vice Président Délégué  
Secrétaire Général

Henry MACIUSZCZAK  
Serge PAUCHET  
André SOJKA

Consultants

Pascal WATEL (Comité Directeur)  
Chouki BELLA (Educateurs)

**PÔLE ADMINISTRATIF**

Désignations Seniors  
Désignations Jeunes  
Intendance  
Membre :

André SOJKA  
Damien PENO  
Nicolas OBAL  
Julien PAILLART  
Michel KLECHA

**PÔLE TECHNIQUE**

Responsable Seniors  
Responsable Jeunes

Jean-Pierre JANNOT  
Anthony RINGEVAL  
Mathieu MUSTAR  
Clémence GONCALVES  
Frédéric GAULTIER

Responsable Pôle Féminin  
Responsable Futsal

Formateurs

Audrey DUPLOUICH  
Jean-Marc MANIEZ  
Xavier MIQUET  
Mathieu MUSTAR  
Julien PAILLART

## OBSERVATEURS

Les Membres et formateurs de la CAA

Dino AUCI  
Mickaël CAILLIEZ  
Rémi CLAVIER  
Jérôme CORNET  
Julien CUISINIER  
David CUVILLIER  
Antoine DELION  
Luc DELMOTTE  
Clément ESQUERRE  
Nicolas GEREVIC  
Clémence GONCALVES  
Frédéric GUILLEMAIN  
David HECQUET  
Claude HOIN  
Benoit HOUSSIN  
David HUDDLESTONE  
Michel KLECHA  
Laurent LEGRAND  
Mickaël LESAGE  
Philippe MARCQ  
Denis MELLIN  
Xavier MIQUET  
Mathieu MUSTAR  
Julien PAILLART  
Christophe POLART  
Richard RATAJCZAK  
André RATEL  
Romain ROSSINI  
Claude SOUILLARD  
Ludovic SOULISSE  
Henri THERY  
Stéphane THIBAUT  
Vincent VEZILIER  
Baptiste WATEL

## COMMISSION RECRUTEMENT – FIDELISATION DES ARBITRES

Président

Xavier MIQUET

Membre de droit

Henry MACIUSZCZAK

Membres

Clémence GONCALVES

Nicolas OBAL

Serge PAUCHET

André SOJKA

Chouki BELLA (représentant des Educateurs)

Pascal WATEL (représentant le Comité Directeur)

## **TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES**

Président	Jean-Paul TURPIN
Membres	Gérard DEBONNE Alain DELHAYE Nicole DELHAYE Raymond MALDERET Pascal QUINTIN Daniel SION

## **DEPARTEMENT INFORMATION, ORGANISATION, PROMOTION et DIVERS**

## **FORMATION et ANIMATION**

Président	Louis DARTOIS
Membres	Didier CLAY Gérard DEBONNE Nathalie COCKENPOT Jean-Luc ELLART Eric GOOSSENS Serge HERMAN Sylvain JOLY Gaël MOLLET
Consultants	Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF) Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)

## **SPONSORING - PROMOTION**

Président	Jean DENEUVILLE
Membres	Nathalie COCKENPOT Sylvain CREIS Denis LAMORILLE

## **FINANCES**

Président	Evelyne BAUDUIN
Membres	Jean DENEUVILLE Serge HERMAN Richard RATAJCZAK Daniel SION

## **MEDICALE**

Président	Francis LEYVAL
Membres	Jean-Christophe DEVENYNS Marc GRAVELINE Rudolphe LECUTIER Mathieu PARENT Jean-Michel PROVILLE

## **AFFAIRES SOCIALES**

Président	Francis LEYVAL
Membres	Nicole DELHAYE Alain DELHAYE Sylvain JOLY Denis LAMORILLE

## **INFORMATIQUE et FMI**

Président	Bernard DEJARDIN
Secrétaire	Gérard DEBONNE
Membres	Lionel FOULON Richard RATAJCZAK

## **SURVEILLANCE des OPERATIONS de VOTE**

Président	Jean-Marie DASCOTTE
Membres	Jean-Baptiste BEAUVENTRE Jean-Luc BERNARD Jean-Pierre CERER Marie-Claire DUEZ Lionel FOULON

## **SUIVI DES DOSSIERS (FAFA – ANS ...)**

Membres	Louis DARTOIS (FAFA emploi) Jean DENEUVILLE (ANS) Eric GOOSSENS (ANS) Daniel SION (Terrains et Installations sportives)
---------	--

Jean-Paul TURPIN (Terrains et Installations sportives)  
Claudian PHILIPPE (Terrains et Installations sportives)  
Serge HERMAN (BMF apprentissage)

### **GESTION de la REGLEMENTATION**

Président Richard RATAJCZAK

Membres Evelyne BAUDUIN  
Louis DARTOIS  
Gérard DEBONNE  
Bernard DEJARDIN  
Daniel SION  
Marc TINCHON

### **STRUCTURATION - ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS et PEF**

Présidente Delphine BRESA

Membres Alain DELHAYE  
Eric GOOSSENS (Futsal)  
Sylvain JOLY  
Gaël MOLLET  
Freddy PETIT  
Marc TINCHON

Consultants Chouki BELLA (Educateurs)  
Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF)  
Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)

## **DEPARTEMENT GESTION DES CONTENTIEUX**

### **DISCIPLINE**

Président Bernard DEJARDIN  
Secrétaire Jean-Marie HUYS

Membres Jean-Marc BOUILLET  
Gérard DEBONNE  
Joseph LUTOMSKI  
Jean-Paul TURPIN  
Michel KLECHA  
Edmond ZAKREZWSKI (Instructeur)

## **APPEL DISCIPLINAIRE**

Président Pierre-Alain VASSEUR  
Secrétaire Henry MACIUSZCZAK (Arbitres)

Membres Delphine BRESA  
Xavier BRUNET  
Henri DAUTREMEPUIS  
Bernard DRUON  
Pascal LEPROVOST  
Jacques PENNINCK  
Jean-Marie ROCHE  
Daniel SION

## **STATUT ARBITRAGE**

Président Daniel SION  
Secrétaire André SOJKA

Membres Jean-Baptiste BEAUVENTRE  
Paul DERON  
Daniel FOURMESTRAUX  
Nicolas OBAL  
Serge PAUCHET

## **GESTION des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS**

Président Nathalie COCKENPOT  
Secrétaire Marc TINCHON

Membres Michel BENEZIT  
Jean-Luc BERNARD  
Jean Pierre CERER  
Bernard DEJARDIN  
Jean Pierre JANNOT  
Jacques PENNINCK

## **APPEL des LITIGES**

Président Daniel SION  
Secrétaire Claude RAMET

Membres Raymond BRICE  
Nicole DELHAYE

Eric GOOSSENS  
Pascal QUINTIN  
Jean-Paul TURPIN

## **ETHIQUE**

Président Jean DENEUVILLE  
Secrétaire Claudian PHILIPPE

Membres Jean-Luc BERNARD  
Denis LAMORILLE  
Pascal LEPROVOST  
Serge PAUCHET

## **PREVENTION (INCIVILITES, PROTOCOLE)**

Président : Daniel SION

Membres Chouki BELLA  
Gérard DEBONNE  
Bernard DEJARDIN  
Serge HERMAN  
Serge PAUCHET  
Richard RATAJCZAK  
André SOJKA

Délégués Marc ALLOUCHERIE  
Sébastien BEAUVAIS  
Gérard COFFRE  
Francis DAUTREMEPUIS  
Alain DELHAYE  
Nicole DELHAYE  
Dominique GEENS  
Eric GOOSSENS  
Jean-Marie HUYS  
Joseph LUTOMSKI  
Jean Philippe SEVIN  
Edmond ZAKREZWSKI

**Le Président du District Artois est Membre de Droit de toutes les Commissions  
sauf en Discipline et Appel Disciplinaire.**





**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE  
DÉPARTEMENTAL  
DU PAS-DE-CALAIS DE FOOTBALL  
Samedi 19 décembre 2020 à 10h30 en Visioconférence**

**Présidence :** M. Jean-Louis GAMELIN

**District Artois :**

**Présents :** Evelyne BAUDUIN, Nicole DELHAYE (représentante des clubs), Micheline GOLAWSKI, Nathalie COCKENPOT, Chouki BELLA, Didier CLAY, Gérard DEBONNE, Bernard DEJARDIN, Alain DELHAYE, Jean DENEUVILLE, Serge HERMAN, Denis LAMORILLE, Francis LEYVAL, Serge PAUCHET, Richard RATAJCZAK, Daniel SION, Marc TINCHON, Pascal WATEL

**A titre consultatif :** Henry MACIUSZCZAK (Président de la CAA), Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF) et Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)

**Excusés :** Delphine BRESA, MOLLET Gaël, GOOSSENS Eric

**Invité :** Louis DARTOIS

**District Côte d'Opale :**

**Présents :** Georges FLOURET (Vice-président), Sandrine HIOT, Carole LOISEL, Daniel BEAUSSART, Laurent COUSIN, Claude FOURNIER, Francis FRAMMERY, Dominique HARY, Jean-Michel HENON, Patrick QUENIART

**A titre consultatif :** MM. Benjamin HOCHART (CTD DAP) et Gérard SERGENT (CTD PPF)

**Excusés :** Claude DUPONT, Bernadette GOSSET, Sandrine HIOT, Patrice LAVIGNON, Stéphane MILLE, Sylvain LEMAITRE, Jean Jacques RAPIN, Aymeric ANSEL

**Personnalité excusée :** M. André DEMODE (Commissaire aux comptes)

**Le Quorum :**

Le quorum fixé à l'article 6.4 des Statuts du Comité départemental étant largement atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

**Ouverture de l'Assemblée Générale par Jean-Louis GAMELIN, Président du Comité Départemental de football du Pas-de-Calais**

En ouverture de la séance, le Président Jean-Louis GAMELIN précise que le Comité Départemental a rencontré les mêmes problèmes que les 2 Districts, à savoir qu'avec la pandémie, il a fallu reporter sans arrêt la date de l'AG, à tel point qu'avec Georges FLOURET il avait été envisagé de faire celle-ci en Janvier en présentiel, mais nos statuts nous imposent de faire une Assemblée Générale par an et surtout de se prononcer sur les comptes 2019 avant le 31 décembre 2020 et aussi l'obligation d'élire le nouveau Comité Directeur du Comité Départemental du Pas-de-Calais avant le 31 décembre.

Il remercie pour leur présence les membres des 2 comités directeurs nouvellement élus, le président de la CDA Artois et les 4 techniciens : Makhloufi, Gérard, Benjamin et Antoine.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

**Assemblée Générale Extraordinaire pour la mise à jour des Statuts et quelques modifications Règlement intérieur.**

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE FOOTBALL DU PAS-DE-CALAIS  
STATUTS**

*Modifiés lors de l'AG du 19 décembre 2020*

Les présents statuts du Comité Départemental de Football du Pas-de-Calais, sont rédigés conformément au décret 2004-22 du 7 janvier 2004, pris pour l'application de l'article 16 de la loi 86-610 du 16 juillet 1984,

à l'article 37 et aux dispositions annexes des statuts de la Fédération Française de Football, en adéquation avec les statuts de la Ligue de Football des Hauts-de-France.

### **TITRE 1 : Objet et composition**

#### **Article 1 : Objet**

Conformément à l'article 37 des Statuts de la Fédération Française de Football, il est créé un Comité Départemental de Football regroupant les 2 Districts (Artois et Côte d'Opale) qui régissent le football sur le territoire du département du Pas-de-Calais. Il fait l'objet des déclarations légales auprès des organismes officiels.

Le Comité Départemental comprend les groupements sportifs, dénommés clubs, et affiliés à la Fédération Française de Football, reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922. Il a pour objet, en relation directe avec la Ligue de Football des Hauts-de-France et les Districts Artois et Côte d'Opale :

- D'assurer la formation initiale des dirigeants, éducateurs et arbitres de football.
- D'assurer la formation, la détection et le perfectionnement des jeunes joueurs.
- De développer la pratique du football pour le plus grand nombre en étant force de proposition vis-à-vis des Districts pour mettre en place de nouvelles méthodes de pratique et, dans ce cadre, d'organiser des compétitions et des rassemblements.
- D'assurer, en relation avec l'Éducation Nationale et en partenariat avec les Fédérations Sportives Scolaires et Universitaires, la promotion du football en milieu scolaire et universitaire.
- D'entretenir tous rapports avec la Fédération Française de Football, la Ligue de Football des Hauts-de-France, les Districts Artois et Côte d'Opale et les groupements affiliés ou reconnus par la Fédération et les pouvoirs publics.

Le Comité Départemental est régi par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901, par les Lois et Règlements en vigueur, notamment ceux concernant l'organisation du sport, et par les présents Statuts. Il respecte la Charte de Déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif. Il contribue à la réalisation des missions prévues par la Loi du 16 juillet 1984 modifiée, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

La durée du Comité Départemental est illimitée. Son siège est fixé à la Maison des Sports du Pas-de-Calais, 9 Rue Jean Bart, BP 31 – 62143 ANGRES. Ce siège peut être transféré en tout lieu du Département par décision du Comité de Direction, ratifié par l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

#### **Article 2 : Champ d'action**

Le Comité Départemental exerce son activité dans le respect des Règlements de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football des Hauts de France, par tous moyens propres à réaliser son but défini à l'Article 1 ci-dessus.

Il s'interdit toute discussion d'ordre politique, religieux, professionnel ou syndical.

#### **Article 3 : Définitions des moyens**

L'activité du Comité Départemental s'exercera sur le territoire du Département du Pas-de-Calais, compte tenu des dérogations possibles en application des articles 34 et 36 des Statuts de la Fédération Française de Football. Ce territoire d'activité est réparti entre les Districts Artois (arrondissements de Béthune, Lens et Arras) et Côte d'Opale (arrondissements de Boulogne-sur-Mer, Calais, Montreuil-sur-Mer et Saint-Omer). Sous réserve du droit de contrôle de la Ligue de Football des Hauts-de-France, le Comité Départemental jouit d'une autonomie financière, administrative et sportive. Il s'interdit tout appel des décisions régionales et toutes relations avec les organismes fédéraux par un canal autre que celui de la Ligue de Football des Hauts-de-France.

Le Comité départemental comprend :

- ✓ Les Districts Artois et Côte d'Opale dont la participation financière est proportionnelle au nombre de licenciés.

- ✓ Les associations affiliées désignées à l'Article 1 ci-dessus, qui contribuent à son fonctionnement par le versement d'une cotisation annuelle dont le montant, fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du Comité de Direction, est soumis aux clubs par l'Assemblée Générale de chaque District.
- ✓ Des Membres Honoraires qui reçoivent cette qualité pour services rendus à la cause du football et dont l'admission est prononcée par l'Assemblée Générale, sur proposition du Comité de Direction. Le montant de leur cotisation est fixé par le Comité de Direction.

La qualité de membre se perd :

Pour les associations :

- ✓ Par le retrait décidé, conformément à leurs Statuts ou, à défaut de dispositions spéciales prévues à cet effet, par l'Assemblée Générale de cette association.
- ✓ Par la radiation prononcée par le Conseil de Ligue ou le Conseil Fédéral.

Pour les membres honoraires :

- ✓ Par le décès ou la démission
- ✓ Par la radiation prononcée par le Comité de Direction, après audition de l'intéressé qui est appelé à fournir ses explications (écrites ou orales) dans le respect des droits de la défense et du caractère contradictoire de la procédure. La décision du Comité de Direction peut faire l'objet d'un recours devant l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

## **TITRE 2 : Administration et fonctionnement**

### **Article 4 : Organes concernés**

Le Comité Départemental du Pas-de-Calais comprend les organes suivants qui contribuent à son administration et à son fonctionnement :

- Les Assemblées Générales des Districts Artois et Côte d'Opale
- L'assemblée Générale du Comité Départemental
- Le Comité de Direction et son Bureau
- Les Commissions Départementales, si besoin

### **Chapitre 1 : Les Assemblées Générales des Districts Artois et Côte d'Opale**

#### **Article 5 : Représentativité**

Les membres élus des Comités Directeurs de chaque District sont membres de droit de l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

Tous les 4 ans, avant le 31 décembre des années des jeux olympiques d'été, les Assemblées Générales des Districts élisent chacune, à bulletins secrets ou par boîtier électronique, 1 représentant des clubs répondant aux critères suivants :

- ✓ Résider sur le territoire du Comité Départemental
- ✓ Etre titulaire d'une licence au millésime de la saison en cours et s'il est licencié dans un club, en être membre depuis plus de 6 mois
- ✓ Avoir atteint la majorité légale et jouir de leurs droits civiques et politiques
- ✓ Ne pas exercer de fonction en qualité d'élu soit dans un District, soit à la Ligue

## Chapitre 2 : L'Assemblée Générale du Comité Départemental

### Article 6.1 : Généralités

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par saison sportive en Assemblée Ordinaire. Le Comité de Direction est seul juge pour convoquer d'autres Assemblées, excepté les dispositions prévues au titre V, ci-après.

**L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication.**

**Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence.**

Elle est composée des membres élus aux Comités de Direction de chacun des Districts Artois et Côte d'Opale ainsi que des 2 représentants élus par les Assemblées Générales de chaque District pour représenter les clubs.

### Article 6.2 : Conditions de représentativité

Chaque membre présent émarge l'état de présence et doit pouvoir justifier de son identité. Aucun membre ne peut se faire représenter.

### Article 6.3 : Nombre de Voix

Chaque membre présent dispose d'une voix. Les votes par procuration ou par correspondance ne sont pas admis.

### Article 6.4 : Quorum

Pour pouvoir valablement délibérer 51 % des membres de l'Assemblée Générale doivent être présents. Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix (la moitié plus un des votes exprimés). Lorsque le quorum, pour pouvoir délibérer valablement, n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est à nouveau convoquée dans un délai de 4 à 5 semaines et elle pourra délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

### Article 6.5 : Attribution de l'Assemblée Générale

Dans le respect des décisions des organismes de tutelles (Fédération et Ligue), l'Assemblée Générale dont les membres sont convoqués 3 semaines au moins avant la réunion et informés de l'ordre du jour au moins 15 jours à l'avance par tous moyens à la convenance du Président

- ✓ Entend les rapports sur la gestion du Comité de Direction et sur les situations morales et financières du Comité Départemental
- ✓ Approuve les comptes de l'exercice clos au ~~30 juin de la saison sportive~~ **31 décembre de l'année précédente**
- ✓ Vote le budget de l'exercice en cours
- ✓ Décide des emprunts excédant la gestion courante
- ✓ Délibère sur le montant des cotisations à régler par les clubs et sur le niveau de participation financière de chaque année

Toutes les décisions sont prises à la majorité des voix des représentants présents, soit à main levée, soit, si la demande en est faite par un représentant, au vote nominal ou à bulletins secrets. A égalité de voix, il est procédé à un second tour. En cas de nouvelle égalité, la voix du Président en exercice est prépondérante. En outre, l'Assemblée Générale procède, tous les 4 ans, à l'élection du Comité de Direction dans les conditions énoncées à l'Article 6.7 ci-après.

Il est tenu procès-verbal des séances.

### Article 6.6 : Pouvoirs de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale peut mettre fin au mandat du Comité de Direction avant son terme normal par un vote intervenant dans les conditions suivantes :

- ✓ L'Assemblée Générale doit avoir été convoquée spécialement à cet effet à la demande de deux tiers au moins des représentants qualifiés
- ✓ Elle doit se tenir dans les 2 mois qui suivent la demande
- ✓ Les conditions de convocation et de publication de l'ordre du jour doivent respecter les dispositions de l'article 6.5 ci-dessus
- ✓ Les deux tiers des représentant doivent assister à cette Assemblée Générale
- ✓ La révocation du Comité de Direction doit être votée à bulletins secrets et à la majorité absolue des votants
- ✓ Cette révocation entraîne la démission du Comité de Direction et le recours à de nouvelles élections dans un délai maximum de deux mois.

### **Article 6.7 : Élection du Comité de Direction**

Tous les 4 ans, les années des jeux olympiques d'été, il est procédé à l'élection du Comité de Direction dans les conditions énoncées ci-après :

#### **6.7.1 : Composition du Comité de Direction**

- 4 membres élus du District Artois dont le Président
- 4 membres élus du District Côte d'Opale dont le Président
- 1 représentant des clubs du District Artois
- 1 représentant des clubs du District Côte d'Opale
- 1 représentant des éducateurs
- 1 représentant des arbitres
- 1 représentant des licenciées féminines
- 1 médecin licencié

Les 4 représentants des familles doivent avoir été élus à ce titre au Comité Directeur de leur District.

#### **6.7.2 : Dépôt des candidatures**

Les candidatures sont présentées par leur District d'appartenance et doivent parvenir par simple courrier ou courriel au siège du Comité Départemental au moins 8 jours avant l'élection contresignées par le Président du District qui, par cette signature, atteste que le candidat est élu du District ou désigné par l'Assemblée Générale pour représenter les clubs.

#### **6.7.3 : Déroulement du scrutin**

Chaque électeur reçoit un Bulletin de vote sur lequel figurent tous les candidats sous la mention de la catégorie pour laquelle ils se présentent.

Les Présidents de District figurent en tête de la liste des représentants élus de chaque District. Leur nom ne peut pas être rayé.

Les autres candidats sont inscrits dans l'ordre alphabétique.

Avant de déposer leur bulletin, les électeurs doivent laisser apparents au plus 4 noms sous les rubriques « représentants élus des Districts », ceci pour chaque District et 1 seul nom sous chacune des autres rubriques.

#### **6.7.4 : Conditions d'élection**

L'élection se déroule au scrutin plurinominal à 2 tours.

A l'issue du premier tour, sont élus les Présidents de District et les candidats ayant recueilli le plus de voix dans chaque catégorie à condition que ce nombre de voix soit au moins égal à la majorité absolue. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est élu.

Pour les sièges non pourvus au premier tour, il est procédé à un second tour qui ne prend en compte que les candidats non élus du premier tour, sachant que les bulletins de vote ne doivent laisser apparents, au maximum autant de nom qu'il reste de poste à pourvoir.

A l'issue du second tour sont déclarés élus, les candidats ayant recueilli le plus de voix, y compris à la majorité relative. En cas d'égalité le candidat le plus âgé est élu.

### **6.7.5 : Commission de surveillance des opérations de vote**

Cette commission, composée d'un représentant de chaque District non candidat à l'élection au Comité de Direction, est mise en place 30 jours avant l'élection pour une durée de 4 ans.

Elle est chargée de :

- ✓ Veiller à la conformité des candidatures
- ✓ De délivrer les récépissés de candidature
- ✓ De vérifier la conformité des bulletins de vote et notamment du respect des catégories pour lesquelles se présentent les candidats
- ✓ D'assurer le déroulement du vote et de procéder au dépouillement
- ✓ De proclamer les résultats

### **6.7.6 : Élection du Président du Comité Départemental**

Les 14 membres du Comité de Direction élus, se retirent à l'issue du scrutin pour désigner par un vote à bulletin secret la personne proposée à l'Assemblée Générale pour assurer la présidence du Comité Départemental. Cette désignation se déroule sous la responsabilité du doyen d'âge, non candidat, du Comité de Direction. Est désigné au premier tour le candidat ayant recueilli la majorité absolue des voix, soit 8 voix au moins. Si cette clause n'est pas respectée, il est procédé à un second tour à l'issue duquel est proposé le candidat ayant obtenu le plus de voix. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est proposé. L'assemblée Générale doit alors, par un vote à main levée, ou à bulletin secret si au moins un représentant l'exige, élire le Président.

## **Chapitre 3 : Le Comité de Direction et ou son bureau**

### **Article 7 : Généralités**

Le Comité de Direction, élu pour 4 années venant à terme au plus tard le 31 décembre des années des jeux olympiques d'été, dispose de pouvoirs de direction. Il se compose de 14 membres élus par l'Assemblée Générale et se réunit, sur convocation du Président, chaque fois qu'il est nécessaire.

Des réunions supplémentaires sont convoquées à la demande d'au moins 8 membres.

Les Conseillers Techniques Départementaux sont invités aux réunions avec voix consultative.

### **Article 8 : Fonctionnement**

Il est tenu procès-verbal des réunions. Ces procès-verbaux approuvés par le Comité de Direction sont signés par le Président et le Secrétaire. Transcrits sans blanc sur les feuillets numérotés, ils sont conservés au siège du Comité Départemental.

La présence de 8 membres est nécessaire pour valider les délibérations.

Tout membre absent sans excuse valable à 3 séances consécutives perd sa qualité de membre du Comité de Direction.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents au vote nominal.

La voix du Président est prépondérante en cas de partage des voix.

En cas d'absence du Président, la séance est présidée par le vice-président. En cas d'absence des 2 premiers, la présidence est assurée par le doyen d'âge présent et membre du Bureau.

Le Président dirige les travaux de l'Assemblée Générale, du Comité de Direction et du Bureau. Il est chargé de faire exécuter les décisions de ces instances et d'assurer le bon fonctionnement du Comité Départemental qu'il représente en justice comme dans tous les actes de la vie civile et devant les pouvoirs publics.

### **Article 9 : Attributions**

Le Comité de Direction gère les biens du Comité Départemental, statue sur tous les problèmes présentant de l'intérêt pour le développement du football dans le département dans les domaines qui sont les siens.

Le Comité de Direction peut déléguer une partie de ses pouvoirs au Bureau. Il peut, par ailleurs, mettre en place des Commissions auxquelles il fixe des attributions.

## **Article 10 : Vacance**

En cas de vacance, il est procédé lors de la première Assemblée Générale suivant la déclaration de vacance à une élection partielle au scrutin pluri-nominal à 2 tours respectant les conditions requises pour accéder au(x) poste(s) vacant(s). Le mandat des membres ainsi élu expire à la même échéance que l'ensemble du Comité de Direction.

## **Article 11 : Le Bureau**

### **11.1 : Composition**

Le Bureau comprend :

#### **11.1.1 : Si le Président élu n'est pas Président de District**

- ✓ Le Président
- ✓ Le Vice-Président en la personne du Président du District dont le Président élu n'est pas originaire.
- ✓ Le secrétaire
- ✓ Le secrétaire adjoint
- ✓ Le trésorier
- ✓ Le trésorier adjoint

Le secrétaire et son adjoint ainsi que le trésorier et son adjoint ne peuvent appartenir au même District.

#### **11.1.2 : Si le Président élu est Président du District**

- ✓ Le Président
- ✓ Le Vice-Président en la personne de l'autre Président de District
- ✓ Le secrétaire
- ✓ Le secrétaire adjoint
- ✓ Le trésorier
- ✓ Le trésorier adjoint

Le secrétaire et son adjoint ainsi que le trésorier et son adjoint ne peuvent appartenir au même District.

### **11.2 : Désignation**

En dehors des Présidents et Vice-Présidents, les membres du Bureau sont élus par le Comité de Direction par un vote à bulletins secrets et à la majorité des suffrages exprimés. Les votes par correspondance ou par procuration ne sont pas admis.

En cas de vacance du poste de Président, le vice-président est chargé provisoirement de l'exercice des fonctions présidentielles. L'élection du nouveau Président doit intervenir au cours de l'Assemblée Générale la plus proche.

### **11.3 : Fonctionnement**

Le Bureau se réunit sur convocation du Président et ses délibérations sont valables si 3, au moins de ses membres, dont le Président ou le Vice-Président sont présents.

Il est chargé du fonctionnement du Comité Départemental et il établit l'ordre du jour des réunions du Comité de Direction.

## **Chapitre 4 : Les Commissions**

### **Article 12 : Rôle et attributions**

Le Comité de Direction peut mettre en place, en plus de la Commission de Surveillance des opérations de vote, des commissions auxquelles il délègue des missions fixées par le Règlement intérieur.

### **Article 13 : Définition**

Dans le cadre des Règlements établis par les autorités sportives de tutelle et dans le respect de ceux mis en place par les Districts Artois et Côte d'Opale, le Comité Départemental :

- Organise la formation de l'encadrement technique des clubs et contrôle sa qualité
- Tient des assemblées périodiques
- Organise la formation initiale des arbitres et contrôle sa qualité
- Participe aux actions ayant pour seul but la promotion du football
- Met en place des actions de promotion du football féminin
- Peut organiser, en cas d'impossibilité pour les Districts, des compétitions départementales qui sont gérées par les Districts
- Établir l'interface entre les Districts et les pouvoirs publics pour la mise en place d'actions spécifiques ayant pour objectif unique la formation en direction des clubs.

## **TITRE 4 : les ressources**

### **Article 14 : Nature et fonctionnement de la trésorerie**

Les ressources du Comité Départemental sont constituées en tout ou partie par :

- Les cotisations des associations affiliées, encaissées par les Districts et qui lui sont reversées
- Les participations financières des Districts versées au prorata des licenciés
- Les recettes provenant des formations qu'il organise
- Les subventions et le financement accordé pour les actions mises en place en provenance des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics
- Les recettes induites par les manifestations sportives de son ressort

La comptabilité est tenue conformément aux Lois et Règlement en vigueur. Les fonds sont conservés jusqu'à concurrence des besoins. L'excédent est déposé dans un établissement bancaire choisi par le Comité de Direction.

Le Président ordonnance les dépenses et assure les règlements avec le trésorier. Pour toute dépense supérieure à 1500 €, le règlement par chèque doit comporter 2 signatures autorisées par le Comité de Direction dont celle du Président et du Trésorier.

Le Président et le Trésorier tiennent à disposition des organismes versant des subvention, tous justificatifs de l'utilisation des subventions versées par eux.

## **Titre 5 : Modification des Statuts – Dissolution**

### **Article 15 : Modification des Statuts**

Toute modification aux présents Statuts ne peut être apportée que par l'Assemblée Générale réunie extraordinairement à cet effet sur l'initiative du Comité de Direction, ou sur une proposition adressée deux mois à l'avance au Président par 2/3 des membres de cette Assemblée Générale. Dans les deux cas les propositions sont inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Les dispositions du Titre 2, Chapitre 2 s'appliquent intégralement à cette Assemblée Générale.



## **Article 16 : Dissolution**

La dissolution n'est envisageable que si un seul District couvre l'ensemble du département du Pas-de-Calais. Elle ne peut être prononcée que par une Assemblée Générale Extraordinaire à laquelle les dispositions du Titre 2, Chapitre 2 s'applique intégralement.

Cette Assemblée Générale désigne un commissaire chargé de la gestion des affaires courantes en attendant la mise en place d'un nouveau Comité Départemental auquel l'actif net est attribué.

## **Article 17 : Mesure d'Ordre**

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue dans le présent Titre sont adressées à la Fédération Française de Football et au Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports par l'intermédiaire de la Ligue de football des Hauts-de-France.

Elles ne deviennent valables qu'après approbation des autorités ministérielles.

# **COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE FOOTBALL**

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

### **Article 1 : Missions du Comité Départemental**

Le Comité Départemental de Football est l'organisme qui représente les 2 Districts du Pas-de-Calais auprès des pouvoirs publics et du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Par ailleurs vis-à-vis des 2 Districts et sur leur demande, il peut organiser des formations et des compétitions entre les clubs.

### **Article 2 : Les Assemblées Générales**

Toutes les Assemblées Générales se déroulent sur le territoire du département du Pas-de-Calais. Les réunions du Comité de Direction et du Bureau se déroulent en un lieu fixé par le Président.

### **Article 3 : Les Commissions**

3.1 : La Commission de surveillance des opérations de vote :

Elle se compose de 2 membres conformément à l'Article 6.7.5 des Statuts

3.2 : Les Commissions départementales peuvent être mises en place sur décision du Bureau, qui définira également les attributions desdites Commissions. Lors de chaque Assemblée Générale, elles rendront compte de leurs activités.

### **Article 4 : Championnat Départemental féminin**

Le présent article traite des relations avec les Commissions de Gestion des Compétitions des Districts Artois et Côte d'Opale et ~~Maritime Nord~~ **autres** si nécessaire.

#### **4.1 : Remise générale des matches**

Toutes les rencontres sont reportées en cas de remise générale par la ~~Ligue du Nord Pas de Calais~~ **Ligue de Football des Hauts-de-France**. Dans tous les autres cas, en cas d'arrêté municipal, la décision appartient au cas par cas, au District du club recevant : sans décision de celui-ci les équipes concernées doivent se présenter sur le terrain. Les arrêtés municipaux sont à consulter sur le site officiel du District du club recevant, le vendredi à partir de 16H00

#### **4.2 : Dérogations**

Les demandes de dérogation sont traitées par le District responsable de la gestion de la compétition.

Les demandes doivent arriver pour le lundi qui précède la rencontre et ce par courriel (adresse sécurisée du club) ainsi que l'accord de l'adversaire.

**Toute demande de dérogation doit respecter les prescriptions fixées par Footclubs. La demande initiale doit être établie au plus tard 5 jours avant la date de la rencontre et la réponse du club adverse**

**doit parvenir au plus tard 3 jours avant la rencontre. La réponse du district (positive ou négative) intervenant 2 jours avant la rencontre.** Les droits financiers pour une dérogation seront débités du compte du club demandeur.

#### **4.3 : Traitement des réserves**

Tous types de litiges (réserves, réclamation...) sont traités par le District responsable de la gestion de la compétition.

#### **4.4 : Sanctions disciplinaires**

Les affaires disciplinaires sont jugées par la Commission de Discipline du District d'appartenance des personnes incriminées. Au gestionnaire de la compétition de transmettre dans la semaine qui suit la rencontre, les différents éléments au District d'appartenance de la personne en cause.

#### **4.5 : Homologation**

L'homologation des résultats et le classement incombent au District responsable de la gestion de la compétition et son consultables sur son site officiel.

#### **4.6 : Appel des décisions**

Appel peut être interjeté auprès de la Commission d'appel du District qui a jugé en première instance.

Après les explications apportées à ces propositions de modifications et en l'absence de question, ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

Le Président clôt l'AG extraordinaire pour passer à l'**AG ordinaire**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

✓ **Approbation du PV de l'AG du 18 mai 2019 à AIRE-SUR-LA-LYS et publié le 19 juin sur les sites internet de chaque district.**

Sans remarque de la part de l'assemblée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **- Rapport d'activités et de gestion**

L'année 2019 fut une bonne année sur le plan de la réalisation des actions de formation et des opérations de terrain subventionnées par le Conseil départemental et l'Agence Nationale du Sport.

**Effectifs :** Les effectifs sont en augmentation de 3,7% avec 65949 licenciés dans le département du Pas de Calais en 2019 pour environ 430 clubs ce qui démontre la bonne santé du football dans notre département.

**Actions :** Les demandes de subvention ont été régulièrement déposées auprès des organismes cités plus haut. Il s'agit principalement :

- du développement et le soutien du football en milieu rural
- du développement de l'accompagnement des clubs dans leur structuration et le soutien à l'emploi sportif
- du développement de la pratique du foot féminin et de la féminisation dans les clubs et dans les instances dirigeantes
- de l'aide au football en milieu scolaire
- du développement du Programme Éducatif Fédéral, de la citoyenneté et l'éducation par le sport

- de la lutte contre les violences et les discriminations
- du développement des nouvelles pratiques

Le Comité départemental a déposé 5 dossiers auprès du Conseil départemental (38500 euros obtenus pour une demande de 65000 euros) et 5 dossiers auprès de l'ANS (21000 euros obtenus pour une demande de 52000 euros).

Le Comité départemental a assuré et développé les actions de formation des dirigeants, des éducateurs et des jeunes joueurs et a permis la pratique du football au plus grand nombre. Les techniciens ont réalisé 26 modules de formation pour 513 stagiaires, 66 séances de détections, une centaine de journée de sensibilisation dans le cadre du foot à l'école, 77 visites de club pour les différents labels, 20 actions PEF et ont organisé les Rentrées du foot en septembre. Un stage commun au PORTEL (U123 et U15) et un autre à LIÉVIN (U15) ont aussi été effectuées.

Remerciements aux techniciens, aux élus des districts mais aussi aux volontaires des clubs pour les actions engagées.

Voilà succinctement brossée l'activité du CD 62 et de ses deux districts en 2019.

2019 peut paraître loin !

2020 avait bien démarré avant de connaître un arrêt brutal en mars pour cause de pandémie et une rechute en novembre et décembre.

Au niveau des recettes, nous avons la certitude du maintien des subventions mais une baisse des produits liés aux formation est à prévoir.

Au niveau des dépenses, bien entendu, l'arrêt des compétitions et l'interdiction de la pratique du football ont eu pour conséquences un report des actions habituellement proposées par les 2 Districts.

Si la pratique du foot est de nouveau autorisée en janvier 2021, il va de soi qu'il faudra mettre les bouchées doubles pour aider les clubs à remobiliser leurs troupes.

J'ai demandé aux techniciens d'évoquer devant vous leurs perspectives 2021 en matière de formation ou de projets d'actions.

Intervention des quatre techniciens des 2 Districts.

### 3) Rapport financier 2019 : Compte de résultat et bilan

La parole est donnée à Mme BAUDUIN. Elle commente le compte de résultat et apporte quelques précisions.

#### COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019

CHARGES	2019	2018	PRODUITS	2019	2018
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	40	96	BONS FORMATION	40265	29295
DÉPLACEMENTS MEMBRES	3300	4666	COTISATION DISTRICTS	35928	36493
COTISATION CDOS	503	1003			
FORMATION ET PRATIQUES FEMININES	25593	27018			

PERFECTIONNEMENT JEUNES ET STAGES	35079	29964	SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	38500	28500
FOORMATIONS GÉNÉRALES	23200	18896	SUBVENTION ANS	21000	20434
FOOT EN MILIEU RURAL - STRUCTURATION ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS - PEF	13370	9405			
FOOT EN MILIEU SCOLAIRE	18252	17626			
INCIVILITÉS	9266				
HONORAIRES	3328	3250			
FRAIS BANCAIRES	103	81	PRODUITS FINANCIERS	281	180
RÉSULTAT	3940	2897	RÉSULTAT		
TOTAL CHARGES	135974	114902	TOTAL PRODUITS	135974	114902

Compte tenu des produits et des charges, le résultat ressort à 3.940 €

Madame BAUDUIN passe ensuite à la présentation du bilan.

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019**

ACTIF	2019	2018	PASSIF	2019	2018
BANQUE	1954	65	FONDS DE RESERVE	11144	11144
LIVRET CSL	36	36	REPORT A NOUVEAU	29929	27032
LIVRET A	19615	22334	RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE	3940	2897
			SITUATION NETTE	45014	41073
			EMPRUNTS ET DETTES	2	
PRODUITS A RECEVOIR	28920	22985	FOURNISSEURS	5509	4347
TOTAL ACTIF	50525	45420	TOTAL PASSIF	50525	45420

Le bilan s'établit à 50.525 €. La situation nette permet de réaliser sereinement les actions envisagées.

**4) Rapport du Commissaire aux comptes Monsieur DEMODE**

En raison de son absence excusée, Monsieur André DEMODE a transmis son rapport à Monsieur GAMELIN pour lecture de celui-ci.

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels – exercice clos le 31 décembre 2019**

**a) Opinion sur les comptes annuels**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**b) Observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposée dans la note « Informations générales complémentaires » de l'annexe des comptes annuels. « La pérennité de l'Association est directement liée au renouvellement des subventions par les financeurs (Conseil Départemental, DDCCS...) ».

**Approbation du compte de résultat 2019 et affectation**

Il est procédé à l'unanimité à l'adoption du compte de résultat et du bilan et à l'affectation du résultat au compte de réserves.

**- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes et du Commissaire aux Comptes Suppléant**

Monsieur GAMELIN propose aux membres de l'Assemblée de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes pour 6 ans à Monsieur André DEMODE, 15 Mail Saint-Martin 59400 CAMBRAI comme titulaire et à GPS ARMADA - 15 Mail Saint-Martin 59400 CAMBRAI comme suppléant.

Le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes et du Commissaire aux comptes suppléant est approuvé à l'unanimité.

**- Présentation du budget prévisionnel 2020 et approbation par Jean-Louis GAMELIN**

Celui-ci a été établi en son temps en mai 2020 et communiqué aux partenaires en complément des dossiers de subvention. Il n'a pas pu prendre en compte la totalité des périodes de confinement. Il est proposé équilibré à 109640€ au lieu de 135974€ en N-1.

**BUDGET PRÉVISIONNEL 2020**

CHARGES	2020	Réalisé 2019	PRODUITS	2020	Réalisé 2019
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	50	40	BONS FORMATION	15000	40265
DEPLACEMENTS MEMBRES	3200	3300	COTISATION DISTRICTS	34860	35928
COTISATION CDOS	503	503			
FORMATION ET PRATIQUES FEMININES	9000	25593			
PERFECTIONNEMENT JEUNES ET STAGES	22000	35079	SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	38500	38500
FORMATIONS GENERALES	16000	23200	SUBVENTION ANS	21000	21000
FOOT EN MILIEU RURAL - STRUCTURATION ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS - PEF	17000	13370			
FOOT EN MILIEU SCOLAIRE	8350	18252			
INCIVILITES	12000	9266			
HONORAIRES	3500	3328			
FRAIS BANCAIRES	100	103	PRODUITS FINANCIERS	280	281
RÉSULTAT	17937	3940	RÉSULTAT		
TOTAL CHARGES	109640	135974	TOTAL PRODUITS	109640	135974

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

**- Élection des Membres du Comité et des Membres du Bureau**

Deux listes, une par District, ont été déposées dans les délais.

Pour l'Artois :

- Mme Evelyne BAUDUIN
- M. Jean DENEUVILLE
- M. Richard RATAJCZAK
- M. Daniel SION
- M. Francis LEYVAL (au titre des médecins)
- M. Serge PAUCHET (au titre des arbitres)
- Mme Nicolas DELHAYE (représentante des clubs)

Pour la Côte d'Opale

- M. Franck PORET
- M. Dominique HARY

- M. Patrick QUENIART
- M. Jean Michel HENON
- M. Bernadette GOSSET (au titre des féminines)
- M. Daniel BEAUSSART (au titre des éducateurs)
- Le représentant des clubs sera désigné lors de la prochaine AG du district Côte d'Opale

La Commission de surveillance des opérations électorales composée de Georges FLOURET et de Jean-Louis GAMELIN a déclaré recevable ces deux listes et a remis les procès-verbaux valant récépissé de décision à chaque liste.

Les membres du Comité de direction ont été élus à l'unanimité.

#### Élection du Bureau par le nouveau Comité directeur

Élection à l'unanimité des membre suivants :

- Présidente : Mme Evelyne BAUDUIN
- Vice-président : M. Franck PORET
- Trésorier : M. Daniel SION
- Trésorier adjoint : M. Patrick QUENIART
- Secrétaire : M. Jean Michel HENON
- Secrétaire adjoint : M. Richard RATAJCZAK

### **6) Interventions de Georges FLOURET et Jean-Louis GAMELIN**

Le président et le vice-président sortants se déclarent sincèrement très heureux d'avoir pu travailler en bonne harmonie avec les élus, techniciens et salariés des 2 Districts.

Ils laissent une situation financière saine et souhaitent une bonne continuation à la nouvelle équipe

#### **- Intervention d'Évelyne BAUDUIN – Présidente nouvellement élue**

Comme il est de coutume, Mme BAUDUIN retrace rapidement son parcours dans le monde du football. Elle adresse ses remerciements à l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée. Elle remercie Georges FLOURET et Jean-Louis GAMELIN pour le travail réalisé au cours de ces dernières années et en particulier à Jean-Louis GAMELIN pour l'avoir formée et soutenue depuis quelques années.

Elle déclare se mettre à la tâche rapidement en espérant retrouver les terrains rapidement afin de pouvoir reprendre les compétitions, relancer les formations (arbitres, éducateurs et dirigeants) qui sont actuellement à l'arrêt et remettre en place les actions techniques, rassemblements et journées festives.

Si tout va bien, l'Assemblée Générale 2020 se tiendra en Mai 2021, la date sera prise en accord avec Franck PORET, cette fois-ci en présentiel, sinon la date sera repoussée.

Elle renouvelle à tous ses remerciements et souhaite aux membres de l'Assemblée d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et meilleure année 2021.

**- Clôture**

Jean-Louis GAMELIN remercie à nouveau les personnes présentes ce jour et adresse à son tour ses vœux pour l'année 2021.

Le Président sortant  
Jean-Louis GAMELIN

Le Secrétaire  
Jean Michel HENON



## DEPARTEMENT TECHNIQUE

Président : Denis LAMORILLE  
Vice-président : André BARREZ  
Secrétaire : Didier CLAY

Membres

Chouki BELLA  
Loïc BYCZEK  
Mathieu DUVANT  
Hassan EL BAGAR  
Giovanni FAGGI  
Boris FROMONT  
Sébastien HOGUET  
Jean-Pierre HOUILLIEZ  
Nordine KADOUR  
Grégory LALOYER  
Mickaël LECOCQ  
Aurélien PLET  
Stéphane TOUSART  
Mimoun ZEGGAI

Consultants

Jean-Pierre JANNOT (Arbitres)  
Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF)  
Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)

### ARBITRES

Président Henry MACIUSZCZAK  
Vice Président Délégué Serge PAUCHET  
Secrétaire Général André SOJKA

Consultants

Pascal WATEL (Comité Directeur)  
Chouki BELLA (Educateurs)

### PÔLE ADMINISTRATIF

Désignations Seniors André SOJKA  
Désignations Jeunes Damien PENO  
Intendance Nicolas OBAL  
Membre : Julien PAILLART  
Michel KLECHA

### PÔLE TECHNIQUE

Responsable Seniors  
Responsable Jeunes

Jean-Pierre JANNOT  
Anthony RINGEVAL  
Mathieu MUSTAR  
Clémence GONCALVES  
Frédéric GAULTIER

Responsable Pôle Féminin  
Responsable Futsal

Formateurs

Audrey DUPLOUICH  
Jean-Marc MANIEZ  
Xavier MIQUET  
Mathieu MUSTAR  
Julien PAILLART

## OBSERVATEURS

Les Membres et formateurs de la CAA

Dino AUCI  
Mickaël CAILLIEZ  
Rémi CLAVIER  
Jérôme CORNET  
Julien CUISINIER  
David CUVILLIER  
Antoine DELION  
Luc DELMOTTE  
Clément ESQUERRE  
Nicolas GEREVIC  
Clémence GONCALVES  
Frédéric GUILLEMAIN  
David HECQUET  
Claude HOIN  
Benoit HOUSSIN  
David HUDDLESTONE  
Michel KLECHA  
Laurent LEGRAND  
Mickaël LESAGE  
Philippe MARCQ  
Denis MELLIN  
Xavier MIQUET  
Mathieu MUSTAR  
Julien PAILLART  
Christophe POLART  
Richard RATAJCZAK  
André RATEL  
Romain ROSSINI  
Claude SOUILLARD  
Ludovic SOULISSE  
Henri THERY  
Stéphane THIBAUT  
Vincent VEZILIER

**COMMISSION RECRUTEMENT – FIDELISATION DES ARBITRES**

Président	Xavier MIQUET
Membre de droit	Henry MACIUSZCZAK
Membres	Clémence GONCALVES Nicolas OBAL Serge PAUCHET André SOJKA  Chouki BELLA (représentant des Educateurs) Pascal WATEL (représentant le Comité Directeur)

**TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES**

Président	Jean-Paul TURPIN
Membres	Gérard DEBONNE Alain DELHAYE Nicole DELHAYE Raymond MALDERET Pascal QUINTIN Daniel SION

**DEPARTEMENT INFORMATION, ORGANISATION, PROMOTION et DIVERS**

**FORMATION et ANIMATION**

Président	Louis DARTOIS
Membres	Didier CLAY Gérard DEBONNE Nathalie COCKENPOT Jean-Luc ELLART Eric GOOSSENS Serge HERMAN Sylvain JOLY Gaël MOLLET
Consultants	Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP) Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF)

## **SPONSORING – PROMOTION - COMMUNICATION**

Président	Jean DENEUVILLE
Membres	Nathalie COCKENPOT Sylvain CREIS Denis LAMORILLE

## **FINANCES**

Président	Evelyne BAUDUIN
Membres	Jean DENEUVILLE Serge HERMAN Richard RATAJCZAK Daniel SION

## **MEDICALE**

Président	Francis LEYVAL
Membres	Jean-Christophe DEVENYNS Marc GRAVELINE Rudolphe LECUTIER Mathieu PARENT Jean-Michel PROVILLE

## **AFFAIRES SOCIALES**

Président	Francis LEYVAL
Membres	Nicole DELHAYE Alain DELHAYE Sylvain JOLY Denis LAMORILLE

## **INFORMATIQUE et FMI**

Président	Bernard DEJARDIN
Secrétaire	Gérard DEBONNE
Membres	Lionel FOULON Richard RATAJCZAK

## **SURVEILLANCE des OPERATIONS de VOTE**

Président Jean-Marie DASCOTTE

Membres Jean-Baptiste BEAUVENTRE  
Jean-Luc BERNARD  
Jean-Pierre CERER  
Marie-Claire DUEZ  
Lionel FOULON

## **SUIVI DES DOSSIERS (FAFA – ANS ...)**

Membres Louis DARTOIS (FAFA emploi)  
Jean DENEUVILLE (ANS)  
Eric GOOSSENS (ANS)  
Daniel SION (FAFA Terrains et Installations)  
Jean-Paul TURPIN (FAFA Terrains et Installations)  
Claudian PHILIPPE (FAFA Terrains et Installations)  
Serge HERMAN (BMF apprentissage)

## **GESTION de la REGLEMENTATION**

Président Richard RATAJCZAK

Membres Evelyne BAUDUIN  
Louis DARTOIS  
Gérard DEBONNE  
Bernard DEJARDIN  
Daniel SION  
Marc TINCHON

## **STRUCTURATION - ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS et PEF**

Présidente Delphine BRESA

Membres Alain DELHAYE  
Eric GOOSSENS (Futsal)  
Sylvain JOLY  
Gaël MOLLET  
Freddy PETIT  
Marc TINCHON

Consultants Chouki BELLA (Eucateurs)  
Antoine VANNIEUWENHUYSE (CTD DAP)  
Makhloufi REBATTACHI (CTD PPF)

**DISCIPLINE**

Président	Bernard DEJARDIN
Secrétaire	Jean-Marie HUYS
Membres	Jean-Marc BOUILLET Gérard DEBONNE Joseph LUTOMSKI Jean-Paul TURPIN Michel KLECHA Edmond ZAKRZEWSKI (Instructeur)

**APPEL DISCIPLINAIRE**

Président	Pierre-Alain VASSEUR
Secrétaire	Henry MACIUSZCZAK (Arbitres)
Membres	Delphine BRESA Xavier BRUNET Henri DAUTREMEPUIS Bernard DRUON Pascal LEPROVOST Jacques PENNINCK Jean-Marie ROCHE Daniel SION

**STATUT ARBITRAGE**

Président	Daniel SION
Secrétaire	André SOJKA
Membres	Jean-Baptiste BEAUVENTRE Paul DERON Daniel FOURMESTRAUX Nicolas OBAL Serge PAUCHET

**GESTION des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS**

Président	Nathalie COCKENPOT
Secrétaire	Marc TINCHON
Membres	Michel BENEZIT Jean-Luc BERNARD

Jean Pierre CERER  
Bernard DEJARDIN  
Jean Pierre JANNOT  
Jacques PENNINCK

### **APPEL des LITIGES**

Président  
Secrétaire

Daniel SION  
Claude RAMET

Membres

Raymond BRICE  
Nicole DELHAYE  
Eric GOOSSENS  
Pascal QUINTIN  
Jean-Paul TURPIN

### **ETHIQUE**

Président  
Secrétaire

Jean DENEUVILLE  
Claudian PHILIPPE

Membres

Jean-Luc BERNARD  
Denis LAMORILLE  
Pascal LEPROVOST  
Serge PAUCHET

### **PREVENTION (INCIVILITES, PROTOCOLE)**

Président :

Daniel SION

Membres

Chouki BELLA  
Gérard DEBONNE  
Bernard DEJARDIN  
Serge HERMAN  
Serge PAUCHET  
Richard RATAJCZAK  
André SOJKA

Délégués

Marc ALLOUCHERIE  
Sébastien BEAUVAIS  
Gérard COFFRE  
Francis DAUTREMÉPUIS  
Alain DELHAYE  
Nicole DELHAYE  
Dominique GEENS  
Eric GOOSSENS  
Jean-Marie HUYS  
Joseph LUTOMSKI  
Jean Philippe SEVIN

Edmond ZAKRZEWSKI

**Le Président du District Artois est Membre de Droit de toutes les Commissions  
sauf en Discipline et Appel Disciplinaire.**